

Rapport annuel 2024-2025

ISBN : 978-2-555-02689-6



**Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke**

Québec



TABLE DES MATIÈRES

ORGANIGRAMME DU CSSRS.....	3
INTRODUCTION.....	4

PRÉSENTATION DU CSSRS..... 11

LE CSSRS EN BREF	12
<i>La clientèle.....</i>	12
<i>Le territoire.....</i>	13
<i>Le transport scolaire</i>	13
<i>Le personnel.....</i>	13
SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS.....	14
<i>L'éducation préscolaire.....</i>	14
<i>L'enseignement primaire et secondaire.....</i>	14
<i>L'éducation des adultes.....</i>	15
<i>La formation professionnelle.....</i>	15
<i>Le service aux entreprises.....</i>	15
LES FAITS SAILLANTS.....	16

GOVERNANCE DU CSSRS23

CONSEIL D'ADMINISTRATION	24
<i>Membres parents.....</i>	24
<i>Membres de la communauté</i>	24
<i>Membres du personnel.....</i>	24
<i>Principales décisions du CA.....</i>	25
<i>Comités du CA.....</i>	25
<i>Comités du CSSRS.....</i>	26
<i>Comité de régie</i>	27
<i>Code d'éthique et de déontologie applicable au CA.....</i>	27

RÉSULTATS29

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027	30
<i>Mission, vision et valeurs du CSSRS.....</i>	30
<i>Objectifs en lien avec les indicateurs du MEQ.....</i>	31
<i>Objectifs en lien avec les incontournables du CSSRS.....</i>	32
LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE.....	36
PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES.....	38
<i>Appropriation de la Loi sur le protecteur de l'élève.....</i>	38
<i>Délai de traitement.....</i>	40

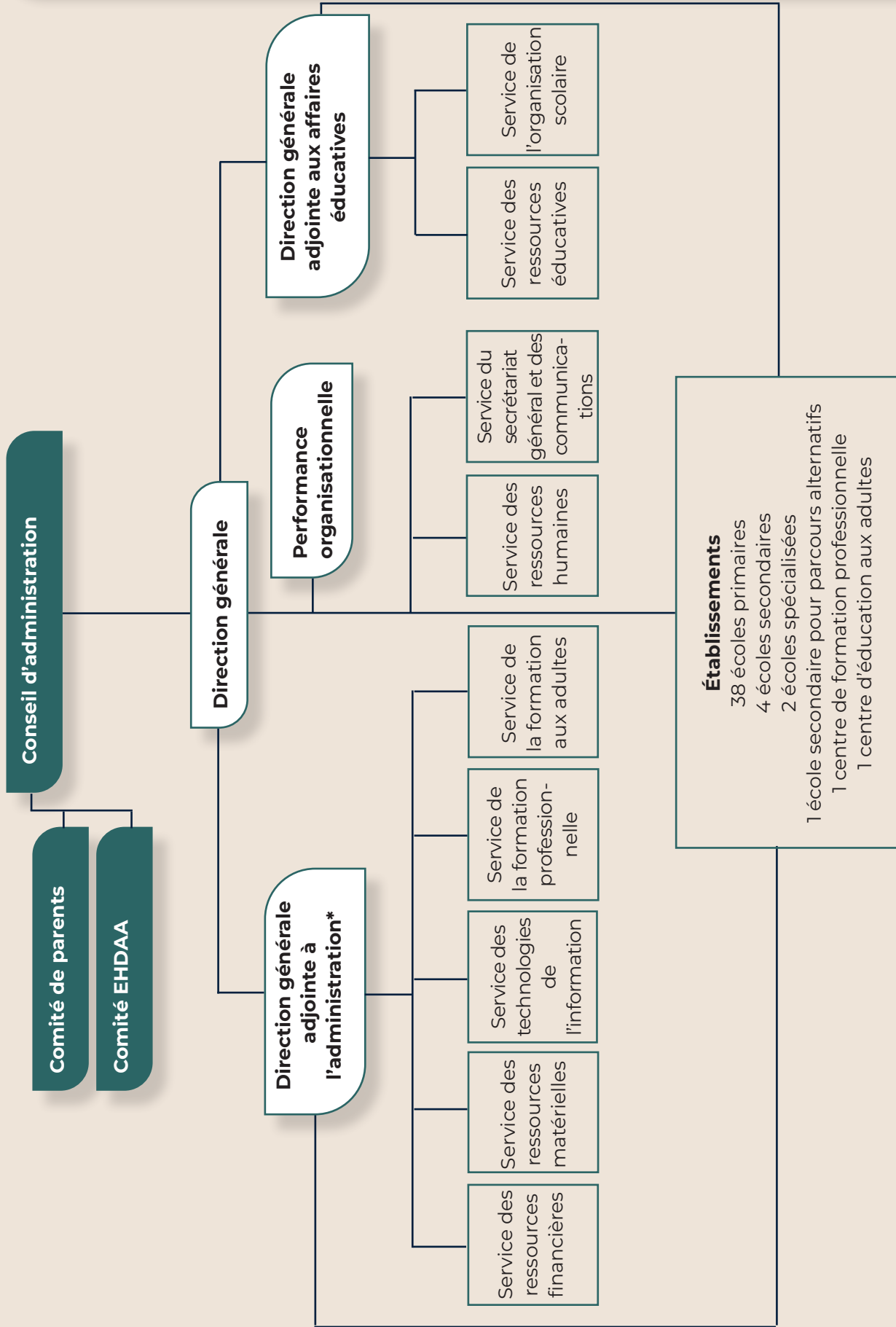
UTILISATION DES RESSOURCES 41

RÉPARTITION DES REVENUS DU CSSRS	42
<i>Objectifs et principes de la répartition des ressources</i>	42
<i>Résumé des états financiers.....</i>	43
GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS.....	44
<i>Répartition de l'effectif en heures rémunérées.....</i>	44
<i>Résumé du niveau de l'effectif.....</i>	44
CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS	45

ANNEXES..... 47

ANNEXE 1 - APPLICATION DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE	48
ANNEXE 2 - BILANS DES COMITÉS DU CA.....	49
ANNEXE 3 - RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EHDA.....	57
ANNEXE 4 - RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT.....	58
ANNEXE 5 - RAPPORT DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES.....	60
ANNEXE 6 - RAPPORT DU CERÉ	63
ANNEXE 7 - RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS.....	64

ORGANIGRAMME DU CSSRS



* La direction générale adjointe à l'administration est également responsable du **Service aux entreprises (SAE)** - Estrie, en collaboration avec d'autres CSS et CS de la région de l'Estrie.

INTRODUCTION

Sylvain Racette
Directeur général



Katerine Roy
Présidente du CA



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE LA PRÉSIDENTE

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS). L'année a été marquée par de nombreux défis stimulants, tant au sein de nos services que dans nos établissements. Ce rapport offre un portrait global de plusieurs secteurs de nos activités et débute avec les principaux faits saillants, présentés service par service.

ÉQUIPE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Au sein de l'équipe de la direction générale, plusieurs dossiers d'envergure ont connu des avancées majeures. Parmi les réalisations marquantes, mentionnons l'inauguration de l'agrandissement de l'école Marie-Reine, la reconnaissance par le gouvernement du Québec de l'importance du modèle éducatif de l'école Le Goéland et les progrès significatifs réalisés en matière de réussite scolaire. En effet, en deux ans, **le CSSRS est passé du 36^e au 22^e rang provincial en diplomation et qualification**, une progression attribuable au travail rigoureux des équipes collaboratives engagées dans l'amélioration continue des pratiques pédagogiques.

Le CSSRS a également mis de l'avant des projets visant à maximiser l'impact de ses ressources, dont la création du Service de l'organisation scolaire (SOS). Ce nouveau Service met en application une politique et une procédure permettant de structurer l'ensemble des pratiques liées à l'organisation scolaire, particulièrement en ce qui concerne l'inscription des élèves. Cette approche assure une optimisation des ressources au bénéfice des élèves. D'autres initiatives favorisant l'efficacité ont aussi été déployées, notamment l'intégration d'outils technologiques et la mise en place du tableau de bord institutionnel, un outil essentiel pour éclairer la prise de décisions. Celui-ci permet, entre autres, un suivi rigoureux de l'évolution du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), des projets éducatifs et des plans d'action des services, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

L'année a également été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau code d'éthique destiné au personnel, adopté par le gouvernement, qui encadre désormais les pratiques et comportements attendus en milieu scolaire.

Par ailleurs, comme tous les organismes publics, les centres de services scolaires du Québec ont dû contribuer à un effort budgétaire collectif afin d'aider la province à faire face à la conjoncture économique mondiale. Pour le CSSRS, cela s'est traduit par un effort de 3,8 M\$ et une gestion plus serrée des effectifs. Malgré les répercussions sur certains services et la nécessité de revoir certaines pratiques, les équipes ont su maintenir le meilleur niveau de service possible auprès des élèves.

Afin de mieux faire face à cette réalité, deux chantiers majeurs orienteront nos actions en 2025-2026 : la réduction des tâches sans valeur ajoutée et l'optimisation de l'utilisation des ressources en vue de favoriser la réussite des élèves, en misant sur l'ingéniosité et l'engagement des équipes afin de préserver la qualité des services offerts.

Gestion stratégique de la performance organisationnelle

En 2024-2025, le CSSRS a franchi une étape importante dans l'implantation d'une culture d'amélioration continue. Grâce à une approche structurée de gestion stratégique et à des critères de priorisation clairs, **plus de 120 chantiers et projets ont été pilotés avec succès**, chacun contribuant à renforcer l'efficacité et la qualité des services. Ces réalisations témoignent de l'engagement de l'organisation à optimiser ses processus, à soutenir l'innovation et à créer un environnement propice à la réussite éducative.



SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES (SRM)

L'année scolaire 2024-2025 a été une grosse année pour le Service des ressources matérielles (SRM), en commençant par la division des ressources matérielles et des technologies de l'information, le départ à la retraite de la directrice du Service, Paule Corriveau, l'arrivée d'une technicienne en administration au sein de l'équipe, sans oublier les défis qui sont venus avec les efforts budgétaires demandés, ainsi que les tâches et le gel d'embauches qui y sont rattachés.

Entretien et réparation

L'équipe d'entretien et réparation a répondu à plus ou moins **5 000 requêtes** au cours de l'année 2024-2025, en plus de réaliser l'entretien préventif des équipements du parc immobilier du CSSRS. Un défi majeur à l'atelier a été la pénurie de main-d'œuvre et, par ricochet, le transfert d'information et de connaissance avec le départ de membres-clés de l'équipe.

Approvisionnement

Pour faire face à des imprévus en 2024-2025, le SRM a procédé à une réorganisation temporaire des rôles au sein de l'équipe d'approvisionnement. Cette flexibilité a permis de combler les besoins essentiels et d'accroître la productivité malgré les défis relevés.

Les chantiers d'approvisionnement et de tâches à valeur non ajoutée se sont poursuivis tout au long de l'année et devraient ultimement rendre les processus plus efficaces, autant pour l'équipe d'approvisionnement que pour ceux qui désirent faire l'achat d'un bien ou d'un service au sein du CSSRS.

À la suite d'un départ à la retraite, le SRM a réorganisé certaines fonctions et ajusté sa structure interne afin de regrouper, au sein d'un même secteur d'activité, des postes auparavant rattachés à deux secteurs distincts. Cette démarche a permis d'optimiser la collaboration et d'assurer une meilleure continuité des services. Elle aidera également à gagner en efficacité et à réduire les risques de bris de service.

Projets

L'année 2024-2025 aura été particulière pour l'équipe des projets, puisque les efforts budgétaires demandés par Québec auront vu le **maximum de projets établis à plus ou moins 9 M\$, alors qu'elle réalise habituellement des projets à la hauteur de 16 M\$ à 17 M\$**. L'équipe s'est donc concentrée sur les projets en lien avec la sécurité des élèves, du personnel et des bâtiments. Voici quelques faits saillants :

- > Une quarantaine de projets majeurs ont été réalisés, en plus d'une vingtaine d'autres de plus petite envergure;
- > Ajout de classes modulaires à l'école secondaire de la Montée (pavillon Saint-François), à l'école des Avenues (pavillon Sainte-Famille) et à l'école du Saint-Esprit;
- > Poursuite de l'élaboration du dossier d'opportunités avec la SQI pour le nouveau pavillon Mitchell;
- > Acquisition de l'édifice Ontario (bâtiment qui appartenait au Collège Champlain);
- > Les projets de l'école D et l'agrandissement à l'école du Jardin-des-Lacs ont été mis sur pause dans la cadre des efforts budgétaires.

Maintien de l'actif immobilier

2023-2024	1 ^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025		
Solde non investi, ni engagé (cumulatif)	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées (cumulatif)
60,3 M\$*	10,1 M\$	1,4 M\$	48,8 M\$*

* Ces montants sont liés à des projets de maintien de nos bâtiments qui ont été confirmés, mais dont les travaux ne sont pas encore enclenchés.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces délais, notamment :

- > la disponibilité limitée des entrepreneurs dans la région;
- > la concentration des travaux majeurs durant la période estivale;
- > la planification requise pour coordonner différents chantiers sans perturber les activités scolaires;
- > les modalités de décaissement établies par le Ministère;
- > la capacité de nos équipes internes, particulièrement celle des ressources matérielles, dont l'effectif demeure limité.

SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE (SOS)

Dans le cadre de son engagement envers la réussite scolaire et le bien-être des élèves, le CSSRS a adopté, en 2024, une nouvelle politique et une nouvelle procédure regroupant le transport scolaire, les services de garde et les règles d'inscription. Ces documents visent à uniformiser les pratiques, à simplifier les démarches des familles et à assurer une cohérence à l'échelle du centre de services.

Afin d'en assurer le déploiement et la mise en œuvre, le CSSRS a créé, en 2024-2025, le Service de l'organisation scolaire (SOS). Ce service a pour mission de soutenir les élèves et leur famille aux étapes clés du parcours scolaire, notamment lors de l'inscription et de l'intégration en milieu scolaire pour les nouveaux arrivants. Il repose sur une approche collaborative et intégrée, réunissant l'équipe du transport scolaire et des services de garde autour d'objectifs communs.

Plusieurs séances d'information publiques ont été organisées à l'automne 2024 afin de préparer et d'informer les parents sur les nouvelles règles entourant l'inscription, le transport scolaire et les services de garde. Pour accompagner cette transition, une vaste démarche de communication et de formation a été déployée : création d'aide-mémoires visuels, de capsules vidéo explicatives et d'une foire aux questions détaillée sur le **site Web**, qui a d'ailleurs été restructuré pour refléter les nouvelles procédures et faciliter la recherche d'information.

Les secrétaires et membres du personnel administratif des écoles ont également bénéficié de formations ciblées, afin d'être prêts à appliquer les nouvelles modalités dès la rentrée scolaire 2025-2026.

Grâce au travail soutenu de l'équipe du SOS, plusieurs améliorations concrètes ont été mises en place au sein de Mozaïk-Portail Parents. L'équipe a piloté l'intégration de nouvelles fonctionnalités permettant désormais aux parents de motiver les absences de leur enfant directement dans la plateforme. Elle a également coordonné la mise en œuvre de l'affichage des parcours d'autobus scolaires, accessible dès la rentrée 2025-2026. Ces réalisations traduisent la volonté du Service de simplifier les démarches des familles et de centraliser l'information essentielle dans un environnement numérique convivial et efficace.

Concernant le transport scolaire, l'équipe a dû composer avec la pénurie de chauffeurs et les perturbations liées aux négociations des conventions collectives, entraînant plusieurs situations de bris de service. Malgré ces défis, tous les efforts ont été déployés pour assurer le transport du plus grand nombre d'élèves possible dans un environnement sécuritaire, grâce à une coordination rigoureuse et à la mobilisation de l'ensemble de l'équipe, ainsi qu'à la collaboration de la communauté du CSSRS.

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES (SRF)

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le Service des ressources financières (SRF) a connu plusieurs ajustements organisationnels, notamment l'intégration des équipes responsables du transport scolaire et de la déclaration de la clientèle au nouveau Service de l'organisation scolaire. Ces changements ont nécessité des réaménagements afin d'assurer une transition efficace et harmonieuse.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a formulé des demandes spécifiques visant à réduire les dépenses pour l'année en cours ainsi que pour l'année suivante. Ces demandes ont été accompagnées de nouvelles cibles à atteindre, notamment en matière d'équivalents à temps complet (ETC) et de dépenses liées à l'investissement.

La mise en œuvre de ces cibles a exigé des efforts accrus de la part du SRF pour en assurer la compréhension et en limiter les impacts.

La gestion virtuelle des factures fournisseurs a continué de jouer un rôle clé dans l'optimisation des processus de paiement. Grâce à cette approche, le Service a **maintenu un délai moyen de paiement de 30 jours et a réussi à réduire le pourcentage de factures payées après 45 jours.**

Le SRF a également renforcé son soutien aux établissements scolaires en matière de suivi budgétaire. Il a répondu aux différentes demandes du MEQ dans les délais prescrits et poursuivi le développement des outils de suivi budgétaire propres au CSSRS, contribuant ainsi à une gestion financière plus efficace et transparente.

SERVICE DES COMMUNICATIONS

L'équipe du Service des communications a appuyé l'élaboration de stratégies en soutenant divers Services, dont celui du transport scolaire avec la diffusion de nombreuses communications (lettres aux parents, réseaux sociaux, site Internet, communiqués, relations médias) pendant la grève du 27 août au 7 octobre 2024. Elle a aussi épaulé le Service des ressources humaines, en partenariat avec les syndicats, pour le lancement de la campagne vidéo « La civilité, on ne devrait pas avoir à y penser. », visant à réduire la violence et à encourager les comportements de civilité.

Poursuivant ce travail d'accompagnement, l'équipe a collaboré avec le Service de l'organisation scolaire (SOS) à la production d'outils internes et externes pour soutenir le déploiement de la nouvelle Politique (vidéos, aide-mémoire, séances d'information).

Le Service gère **plus de 50 sites Web**, alimente l'Intranet et offre des formations pour l'utilisation de ces outils. En 2024-2025, **plus de 200 publications Facebook** ont mis en valeur les activités du CSSRS, tandis que **53 nouvelles ont été publiées sur le site Web et 32 sur l'Intranet**. L'équipe a aussi organisé des événements majeurs, notamment le 24^e Gala des Bravos et la Soirée des retraités, en plus d'assurer la promotion des activités des établissements, dont les portes ouvertes.

Au cours de l'année scolaire, elle a traité **527 demandes médias, publicisé 41 activités et rédigé 17 communiqués. Plus de 73 reportages télé et radio, ainsi que 54 articles, ont été réalisés avec les médias.**

Enfin, le Service a couvert plusieurs activités scolaires présentées dans la section « [Faits saillants](#) ».



SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (STI)

L'année 2024-2025 a été marquée par la création officielle du STI à titre de service autonome au sein du CSSRS. Cette évolution organisationnelle a permis au STI de concentrer ses efforts sur des enjeux technologiques stratégiques, en adéquation avec les besoins croissants de la communauté éducative.

Au cours de l'année, le STI a poursuivi la migration progressive des systèmes vers l'infonuagique, conformément aux orientations ministérielles, tout en assurant la modernisation continue du parc informatique. Dans un contexte marqué par plusieurs postes vacants, l'équipe a mis en place un mécanisme structuré de priorisation des activités, permettant une gestion efficace des requêtes et des différentes responsabilités du service.

Le STI a intégré dans sa planification opérationnelle des activités visant à assurer la pérennité de ses systèmes, notamment par le renforcement des compétences de l'équipe, la formalisation des connaissances et l'amélioration continue des pratiques internes. Dans le cadre de cette réorganisation, une équipe dédiée à la cybersécurité a été constituée afin de renforcer l'expertise et la coordination des actions liées à la protection des actifs numériques.

Par ailleurs, le STI a soutenu les opérations pédagogiques, notamment lors de la passation des examens sur support numérique, et a collaboré avec les autres services pour appuyer leurs efforts d'optimisation et de structuration du travail. Ces réalisations témoignent de l'engagement du STI à offrir un environnement technologique fiable, évolutif et adapté aux priorités du CSSRS.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (SRH)

L'année 2024-2025 a été marquée par la mise en œuvre des nouveautés issues du renouvellement des conventions collectives nationales. En parallèle, les négociations avec le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie ont mené à la mise à jour de la convention collective locale, concluant plusieurs années de travail.

Le document des matières locales du personnel technique et administratif a également été actualisé. Des efforts importants ont visé le développement d'une culture de prévention. La violence occupationnelle a été identifiée pour une 2^e année comme risque prioritaire. Le comité paritaire de prévention s'est réuni quatre fois, établissant des outils et une approche concertée (directions, SRH, SRÉ et syndicats) pour intervenir dans les situations complexes.

L'équipe présence au travail s'est adaptée aux nouvelles obligations légales (tel que le projet de *Loi 42* visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail) et a réaffirmé son rôle dans le rétablissement des travailleurs dans une perspective de retour durable au travail.

Adoptée en décembre 2024, la *Politique de prévention du harcèlement et de la violence au travail* s'est accompagnée d'un plan de communication (capsule vidéo, outils, formations). Les gestionnaires ont reçu trois formations et une capsule vidéo sur la civilité a été produite avec le Service des communications et les syndicats.



En collaboration avec les comités et représentants santé-sécurité, la préventiviste a entrepris la mise à jour des programmes de prévention et visité tous les établissements.

Parmi les autres chantiers : refonte de l'outil sur la tâche, déploiement de Scolago, comité de perfectionnement des employés manuels et implantation d'Atlas pour le recrutement.

L'année s'est terminée par divers ajustements pour respecter la cible

d'équivalents temps complet (ETC) et les efforts budgétaires, ainsi que par la clarification de l'offre de service des RH autour de trois axes : positionnement, maîtrise des opérations et partenariat.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)

L'équipe du SG a poursuivi ses missions de soutien tout au long de l'année 2024-2025. En matière de gouvernance scolaire, elle a accompagné le CA dans le processus menant à l'adoption du *Règlement des pouvoirs et délégations* ainsi que du nouveau *Code d'éthique du MEQ*. Elle a également soutenu les travaux ayant conduit à l'adoption ou à la mise à jour de trois politiques et de six procédures. Par ailleurs, **103 processus décisionnels de la région ont été traités, de même que 84 demandes d'accès à l'information**. S'ajoutent de nombreuses demandes liées à l'assermentation, aux assurances, aux droits d'auteur et aux permis d'alcool.

Le SG a aussi participé ou conseillé dans plusieurs projets d'amélioration continue, en plus d'offrir un accompagnement constant aux directions d'établissements et de services afin de les guider dans leurs pratiques de gestion, dans le respect de

la *Loi sur l'instruction publique* et des autres encadrements légaux.

L'arrivée d'une gestionnaire a permis d'optimiser le traitement des plaintes. À titre de responsable du traitement des plaintes (RTP), elle a traité **267 plaintes**. Elle a aussi contribué à la mise en place des nouveaux outils prévus par la *Loi 25* pour renforcer la protection des renseignements personnels. Elle est responsable du processus de conformité aux nouvelles exigences de la *Charte de la langue française*, une démarche qui vise l'obtention du premier certificat de francisation (Voir annexe 1).

Enfin, la conservation centralisée des documents numériques demeure un défi. L'équipe de gestion documentaire a poursuivi la numérisation des documents à conservation permanente et accompagné les établissements et services dans le transfert de leurs documents et données d'un serveur local vers un serveur infonuagique.

SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES (SRÉ)

Les équipes de conseillers pédagogiques ont travaillé en interdisciplinarité afin d'offrir une offre de services unifiée et visuelle, présentée par sujet ou par équipe, avec des liens cliquables permettant de voir rapidement les types de soutien possibles.

Le SRÉ a également formé et accompagné plus de **250 membres du personnel en service de garde** dans leur nouveau rôle de soutien en classe au primaire.

La plateforme Gestion informatisée des formations (GIF), qui regroupe les formations et différents accompagnements

destinés à tous les corps d'emploi, a vu son **nombre total d'inscriptions augmenter de 50 %**.

La plateforme de prêt de livres numériques BIBLIUS, dédiée au milieu scolaire, offre maintenant plus de 2 000 livres numériques et audio en trois langues. Ce service est offert à tous les élèves, du primaire à la formation générale des adultes, ainsi qu'aux enseignants. **En 2024-2025, le nombre de prêts effectués en classe et à la maison a augmenté de 45 %**.

En matière d'activités culturelles, **695 projets** ont été réalisés en 2024-2025, incluant des ateliers, des sorties culturelles, des projets de culture scientifique et des productions maison.

FORMATION PRIMAIRE

L'année 2024-2025 aura été bien occupée pour l'ensemble des écoles primaires du CSSRS. La poursuite active des objectifs des projets éducatifs, par la mise en œuvre de stratégies reconnues comme gagnantes pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves, est demeurée une priorité pour toutes les écoles. La révision du Plan d'action pour la lutte contre la violence et l'intimidation (PALVI) figurait aussi à l'ordre du jour, avec le virage vers le document officiel du Ministère. Ce travail a permis d'y intégrer, entre autres, la violence sexuelle ainsi que l'intimidation et la violence fondées sur la couleur ou l'origine ethnique, afin de mieux répondre aux réalités actuelles du milieu de l'éducation.

Les écoles ont également dû relever plusieurs défis, à commencer par la grève du transport scolaire, qui a perturbé les premières semaines de classe pour de nombreux élèves. À cela se sont ajoutées les efforts budgétaires annoncés en cours d'année, puis ceux de fin d'année, qui ont entraîné un déséquilibre important dans les milieux scolaires. L'augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers et/ou issus de l'immigration a aussi exigé une adaptation constante du personnel et un ajustement des services, le tout dans un contexte de rareté persistante de la main-d'œuvre. Malgré ces obstacles, les équipes-écoles sont demeurées engagées et résilientes, offrant un environnement d'apprentissage adapté et stimulant pour tous les élèves.

FORMATION SECONDAIRE

Les écoles secondaires ont connu une année scolaire 2024-2025 particulièrement dynamique avec plusieurs changements au sein des équipes de direction. Ces mouvements ont nécessité des ajustements rapides pour assurer la continuité des opérations scolaires.

Pour une 2^e année consécutive, la grève du transport scolaire dès le début de l'année a été un défi majeur. Les écoles ont dû mettre en place des mesures alternatives pour minimiser l'impact sur les élèves et garantir la poursuite des activités éducatives.

L'augmentation continue du nombre d'élèves inscrits dans nos écoles secondaires a encore été un défi à gérer. Cette croissance a entraîné des défis en termes d'espace, obligeant les établissements à trouver des solutions innovantes. Pour une 3^e année consécutive, certaines écoles ont dû ajouter des classes modulaires pour répondre à la demande croissante d'élèves. Ces structures ont permis de gérer l'afflux d'élèves tout en maintenant un environnement d'apprentissage adéquat.

De plus en plus d'élèves arrivent dans nos écoles avec des retards scolaires de plus en plus grands. Plusieurs moyens de soutien sont mis en place pour venir les soutenir. Le nombre de groupes avec besoins particuliers (EHDAA) demeure préoccupant.

Finalement, la pénurie de membres du personnel qualifié continue d'être un défi de plus en plus grandissant. Cette situation a conduit à une augmentation du nombre de membres du personnel non légalement qualifiés dans nos écoles et le souci de bien les accompagner en collaboration avec les équipes-écoles.

FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

En 2024-2025, le **Centre de formation professionnelle 24-Juin** a poursuivi le développement de la formation professionnelle en intensifiant ses actions promotionnelles auprès des élèves du secondaire. Grâce à une présence accrue sur les réseaux sociaux et à l'augmentation d'activités organisées, les programmes offerts ont gagné en visibilité.

L'équipe du Centre a déployé avec succès les formations prévues dans le cadre de l'offensive en construction du MEQ et a déployé un plan d'action pour positionner le secteur de l'alimentation et du tourisme, répondant ainsi aux besoins du marché du travail. Parallèlement, les services complémentaires ont consolidé le soutien offert aux élèves, notamment par des pratiques axées sur la gestion positive des classes et l'intervention positive afin de favoriser la persévérance scolaire.

Sur le plan pédagogique, une offre de formation continue a été maintenue et offerte pour les enseignants, fondée sur des approches reconnues par la recherche et sur les équipes collaboratives.

Enfin, le développement du service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a permis de valoriser les parcours individuels et de renforcer les compétences des futurs travailleurs.

FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES (FGA)

L'année 2024-2025 a été marquée par la poursuite rigoureuse du projet éducatif du **Centre Saint-Michel**, déployé à travers ses quatre orientations.

La formation de qualité et la réussite de chaque élève sont demeurées au cœur des priorités. Un plan de formation a soutenu l'ensemble du personnel, avec un suivi réalisé sur la plateforme GIF. Le travail des équipes collaboratives a également favorisé une meilleure compréhension du cadre théorique, consolidant la cohérence et la mobilisation du personnel.

Le Centre a aussi poursuivi ses efforts pour assurer une action continue et concertée auprès de tous les élèves. Un document de référence a été conçu afin d'uniformiser la démarche d'accompagnement et l'utilisation des outils. La création d'un comité a par ailleurs permis d'améliorer les communications internes et externes.

La qualité des milieux de vie est demeurée au centre des préoccupations. Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation (PALVI) a été mis à jour et appliqué, tandis qu'un outil de suivi a été élaboré pour documenter et harmoniser les activités étudiantes offertes dans les quatre bâtiments du Centre Saint-Michel. Le comité ACTES poursuit activement la mise en œuvre de son plan d'action pour la transition socioécologique.

Enfin, afin de soutenir l'orientation et le parcours de chaque élève, un comité sur les transitions a été mis en place pour faciliter le passage entre le secteur jeune et la formation générale des adultes (FGA).

Pour la prochaine année, les efforts se poursuivront afin de consolider l'accompagnement des élèves, de renforcer les communications internes et externes et de mettre en valeur l'ensemble des services offerts à la FGA, dans le but de toujours mieux soutenir la réussite et l'épanouissement de chacun.

Bref...

L'année 2024-2025 a été ponctuée d'activités variées et de projets stimulants, tout en comportant son lot de défis, incluant la fin de l'année scolaire qui s'est révélée particulièrement mouvementée. Chaque Service a néanmoins joué un rôle essentiel dans le renforcement des conditions favorisant la réussite des élèves. Ce rapport annuel illustre ainsi la capacité du CSSRS à se transformer et à innover pour répondre aux besoins présents et ultérieurs des élèves, ainsi qu'aux défis auxquels nous sommes confrontés. Ensemble, nous contribuons quotidiennement à faire du CSSRS un environnement dynamique, motivant et assurément innovant.

PRÉSENTATION DU CSSRS

2955
Édifice
Marcel-Simoneau
Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke

Québec 

HORODATEUR



P

01

LE CSSRS EN BREF

LA CLIENTÈLE

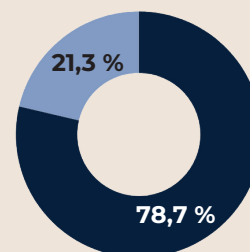
Lors de l'année scolaire 2024-2025, le CSSRS comptait **27 406** élèves répartis dans **38** écoles primaires, **4** écoles secondaires, **2** écoles spécialisées, **1** école secondaire pour parcours alternatifs, **1** centre de formation professionnelle et **1** centre d'éducation aux adultes.

Ces élèves étaient répartis en deux catégories :

- > **21 563** élèves en formation générale des jeunes (FGJ);
- > **5 843** élèves en formation générale aux adultes et en formation professionnelle (FGA).

Ce total d'élèves représente une **augmentation de 571 élèves** par rapport à la dernière année scolaire 2023-2024.

● FGJ ● FGA



La clientèle scolaire au 30 septembre, en détail

Ordre d'enseignement	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Préscolaire 4 ans	198	278	317	318	314
Préscolaire 5 ans	1 718	1 663	1 738	1 668	1 828
Primaire	11 388	11 372	11 357	11 564	11 623
Secondaire	6 725	6 803	7 139	7 458	7 798
FP	2 909	2 608	2 405	2 880	2 956
FGA	2 391	2 594	2 936	2 947	2 887
Total	25 329	25 318	25 892	26 835	27 406

En 2024-2025, le CSSRS comptait **1 525** élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). La plus grande partie des EHDA fréquente l'école primaire (**52,1 %**) ou l'école secondaire (**42 %**), alors qu'un plus petit nombre fréquente le préscolaire (**5,9 %**).



La clientèle EHDA au 30 septembre, en détail

Ordre d'enseignement	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Préscolaire 4 ans	2	-	2	3	1
Préscolaire 5 ans	59	71	100	84	89
Primaire	660	685	710	738	794
Secondaire	418	470	545	560	641
Total	1 139	1 226	1 357	1 385	1 525

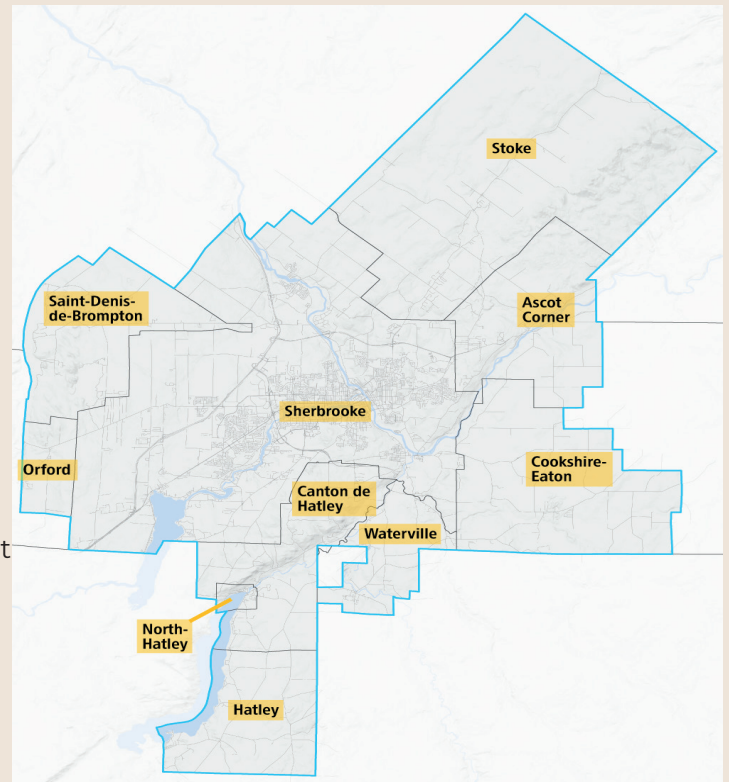
Selon l'indice de milieu socioéconomique 2024-2025 attribué par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le CSSRS comptait 7 écoles primaires et 2 écoles secondaires en milieux défavorisés sur son territoire (indices de défavorisation de 8, 9 ou 10).

LE TERRITOIRE

Le territoire du CSSRS est situé au cœur de l'Estrie. Il comprend **dix municipalités**, en tout ou en partie, à savoir :

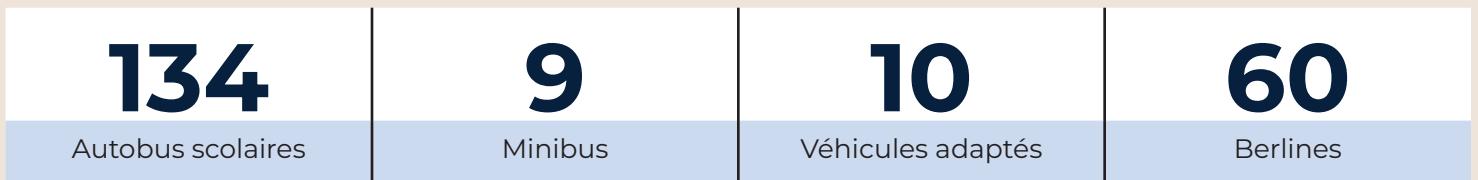
- > Ascot Corner
- > Canton de Hatley
- > North Hatley
- > Saint-Denis-de-Brompton
- > Sherbrooke
- > Stoke
- > une partie de Cookshire-Eaton
- > une partie de Hatley
- > une partie d'Orford
- > une partie de Waterville

En 2024-2025, une **soixantaine de bâtiments** accueillent les élèves jeunes et adultes ainsi que les employés des différents services.



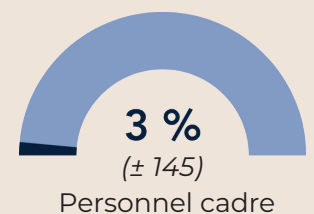
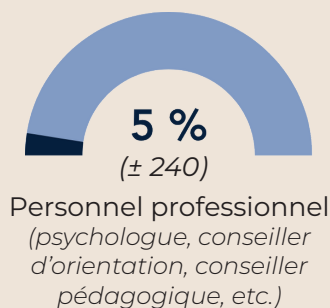
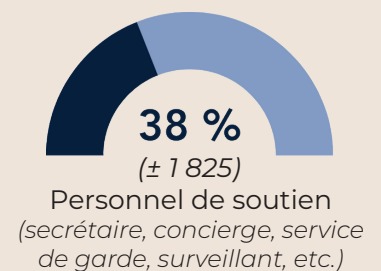
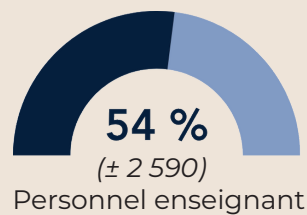
LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le CSSRS a transporté **13 975 élèves** répartis dans un total de **213 véhicules** :



LE PERSONNEL

Le CSSRS se classe 3^e employeur public en importance en Estrie. Il a employé un peu plus de **4 800 personnes**¹ en 2024-2025. Ce chiffre inclut le personnel régulier à temps plein et à temps partiel, ainsi que le personnel temporaire et suppléant.



¹ Cette donnée représente le nombre d'employés à une date fixe, photo annuellement prise pour établir des comparaisons d'une année à l'autre.

SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'éducation préscolaire 5 ans est offerte à temps plein dans chacune des écoles primaires du CSSRS. L'éducation préscolaire 4 ans compte 23 classes à temps plein et le programme Passe-Partout, soit un programme d'éducation préscolaire d'une demi-journée toutes les deux semaines, est offert dans deux établissements.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Tous les élèves du CSSRS ont accès à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire général. Cet enseignement est dispensé en conformité avec le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, et avec les programmes prévus par le MEQ. En plus du programme régulier, plusieurs écoles primaires offrent des concentrations ou des projets pédagogiques particuliers qui sont offerts pour l'ensemble des élèves du CSSRS (musique, anglais intensif, pédagogie alternative par projets, pédagogie Waldorf, santé globale). Les écoles secondaires offrent les vocations suivantes : santé globale, sports-études, éducation internationale, cheerleading, art et culture, musique, voie sciences, arts de la scène et arts, communication et technologie.

En plus des classes régulières, le CSSRS offre des classes nommées « point de service » pour les clientèles suivantes : développement des compétences comportementales, trouble grave du comportement, trouble du langage, trouble du spectre de l'autisme, classes d'accueil (francisation), déficience motrice grave, déficience intellectuelle moyenne, déficience intellectuelle grave et profonde ainsi que difficultés d'apprentissage.

Une école accueille les élèves ayant un besoin et un soutien plus intensifié sur le plan comportemental et scolaire, et une école offre des cours de la 3^e à la 5^e secondaire aux élèves ayant vécu des difficultés pédagogiques ou autres dans leur milieu régulier. Elle offre une formule pédagogique intensifiée et permet aux élèves d'aller chercher leurs préalables pour le DEP, terminer leur secondaire ou obtenir d'autres cours pour aller vers le cégep.





L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le CSSRS offre des services d'enseignement aux adultes variés, comme l'alphabétisation et la francisation, qui permettent d'apprendre à lire, écrire et mieux maîtriser le français, ainsi que des parcours présecondaire et secondaire pour reprendre ou poursuivre ses études. Des services comme l'intégration sociale et l'intégration socioprofessionnelle aident à développer des habiletés utiles à la vie quotidienne ou à se préparer au marché du travail. Enfin, l'engagement vers sa réussite (EVR), le soutien pédagogique et l'éducation populaire offrent un accompagnement personnalisé pour avancer à son rythme et enrichir ses connaissances. Des cours sont offerts en présentiel, de jour ou de soir ou en formation à distance par l'entremise du [Centre Saint-Michel](#). De plus, divers services complémentaires sont offerts afin de soutenir la réussite et la persévérance des élèves, dont le « milieu de vie » et le soutien psychosocial. Enfin, le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) accompagne les élèves et la population de 16 ans et plus dans leur prise de décisions concernant leur orientation scolaire et professionnelle. Le tout afin de les soutenir dans leurs démarches vers l'obtention du diplôme d'études secondaires, de prélabes pour la formation professionnelle ou le cégep.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Le [Centre de formation professionnelle 24-Juin](#) offre plus de 40 programmes de formation dans plusieurs bâtiments : administration, commerce et informatique, alimentation et tourisme, bâtiment et travaux publics, bois et matériaux connexes, communication et documentation, électrotechnique, entretien d'équipement motorisé, fabrication mécanique, métallurgie, mines et travaux de chantier, santé, soins esthétiques et transport.

LE SERVICE AUX ENTREPRISES

Bel exemple de mutualisation de services entre les différents CSS et CS de l'Estrie, le [Service aux entreprises Estrie \(SAE\)](#) participe activement à la mise en œuvre de formations et de perfectionnements sur mesure adaptés aux entreprises estriennes ainsi qu'aux organismes du secteur public et parapublic. Il joue un rôle primordial dans le développement des compétences de la main-d'œuvre, contribuant ainsi au développement économique et social de nos entreprises en offrant plus d'une centaine de formations.

LES FAITS SAILLANTS

Chaque année, de nombreux élèves, membres du personnel ou projets du CSSRS se distinguent. Voici quelques coups de chapeau de l'année scolaire 2024-2025 :



L'ART, LA PÉDAGOGIE ET L'INNOVATION SOCIALE SE REJOIGNENT À L'ÉCOLE DE LA SAMARE

Les élèves de 2^e et 3^e année de l'école de la Samare ont participé à un atelier artistique orchestré par l'artiste renommé Hervé Tullet, combinant création, pédagogie et engagement social. Ce projet interdisciplinaire a permis aux jeunes de travailler sur un thème mondial tout en développant leur sens critique et leur créativité.



DU CROSS-COUNTRY POUR LA PERSÉVÉRANCE ET LES SAINES HABITUDES DE VIE

Plus de 780 élèves de la 4^e à la 6^e année de 32 écoles primaires ont participé à la compétition annuelle de cross-country du CSSRS au parc central. Cette manifestation sportive était organisée par les enseignants en éducation physique du primaire, en collaboration avec Sports Experts.



1^{RE} ÉDITION DE LA COLLATION DES GRADES DU CENTRE 24-JUIN

Le 25 octobre 2024, le Centre de formation professionnelle 24-Juin a tenu sa toute 1^{re} cérémonie de collations des grades, marquant une nouvelle tradition pour l'établissement. Plus de 200 diplômés, accompagnés par le personnel, partenaires et invités, ont été célébrés dans une ambiance festive. Félicitations aux diplômés et à celles et ceux qui ont contribué à cette 1^{re} édition couronnée de succès.



UNE NOUVELLE COUR POUR L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE!

L'école Notre-Dame-du-Rosaire a inauguré la première phase de son ambitieux projet de revitalisation de la cour d'école, de l'ordre de 300 000 \$, qui comprend plusieurs aménagements : l'ajout d'arbres et d'espaces verts, la création d'une pente à glisser hivernale, l'installation d'un amphithéâtre extérieur, le réaménagement d'un talus en espace de jeux et l'ajout de structures pour le ballon-poire.



UN UNIVERS MULTICOLORE À L'ÉCOLE DES AVENUES AVEC LES DÉBROUILLARDS!

Quelle belle matinée pour les tout-petits de la maternelle 4 ans de madame Chantale! Grâce à une collaboration avec les organismes culturels de la Ville de Sherbrooke, un animateur des Débrouillards est venu faire découvrir aux enfants la magie des couleurs à travers quatre expériences scientifiques parfaitement adaptées à leur âge.

UN PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT POUR L'ÉCOLE DE L'ÉCOLLECTIF!

Dans le cadre du 30^e gala de la Fondation estrienne en environnement, l'école de l'Écollectif a remporté un prix d'excellence en environnement dans la catégorie jeunesse, pour son Comité Écolo Actif. Ce comité, formé d'une douzaine d'élèves, veille à ce que l'école réduise son empreinte de différentes façons et a su se démarquer par son impact environnemental et son originalité. Une bourse jeunesse de 500 \$ lui a été remise. Soulignons que le projet L'école-logique 2.0 de l'école Brébeuf était également finaliste dans la catégorie jeunesse.



PARTENARIAT POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES ÉLÈVES



Grâce à une collaboration avec l'organisme Le Blé d'Or, le Centre Saint-Michel a pu offrir aux élèves un accompagnement concret en matière de sécurité alimentaire. Les élèves ont préparé des repas, tout en participant à des activités pédagogiques-ludiques sur les enjeux de l'alimentation saine. L'initiative vise à développer leurs compétences culinaires, leur conscience alimentaire et à assurer un meilleur accès à des repas nutritifs, en diminuant les obstacles liés à l'insécurité alimentaire dans les milieux scolaires.



100 PANIERS DE NOËL FAITS PAR LES JEUNES DU CSSRS, POUR LES JEUNES DU CSSRS!

Des centaines de bénévoles, soit des élèves du primaire et du secondaire, des parents et des membres du personnel, se sont mobilisés pour confectionner des paniers de denrées qui ont été offerts à des familles du CSSRS. Ce projet était orchestré par les animateurs et animatrices de développement personnel et d'engagement communautaire (ADPEC) du CSSRS.



24^E ÉDITION DU GALA DES BRAVOS

Sous le thème inspirant « Carpe Diem », la [24^e édition du Gala des Bravos](#) a été organisée par le CSSRS pour célébrer l'engagement, la créativité et la persévérance de ses élèves. Plus de 120 jeunes artistes ont offert des prestations (théâtre, percussions, chant, danse) et de nombreux trophées ont été remis pour valoriser l'excellence sous toutes ses formes.



NOUVEAUX PROGRAMMES DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE EN FORMATION PROFESSIONNELLE INAUGURÉS EN ESTRIE

Le 10 février 2025 avait lieu l'inauguration des nouvelles installations pour le programme de plomberie et chauffage au Lennoxville Vocational Training Center (LVTC). Tout nouveau en Estrie depuis le printemps 2024, le programme est une collaboration du Centre de formation professionnelle 24-Juin et du LVTC, afin de répondre à un besoin de main-d'œuvre en plomberie et chauffage.



DES ÉLÈVES DU CSSRS BRILLEN À GÉNIES EN HERBE!

L'école internationale du Phare et l'école Mitchell-Montcalm se sont distinguées lors des compétitions régionales de Génies en herbe, un quiz de connaissances générales. Trois équipes de l'école internationale du Phare ont remporté la première place dans leur catégorie (1^{re}, 3^e et 4^e secondaire), tandis que l'équipe de 5^e secondaire de Mitchell-Montcalm s'est brillamment imposée en remportant la première place face aux autres écoles de l'Estrie. En finale provinciale, Théo Bergeron, élève de 1^{re} secondaire de l'école internationale du Phare, a obtenu le meilleur score au Québec, décrochant une médaille d'érudition. Un exploit remarquable pour une école qui ne participe à la compétition que depuis 2023.



LES JEUNES DE L'ÉCOLE MARIE-REINE IMAGINENT LEUR QUARTIER DE DEMAIN

Les élèves de la 3^e à la 5^e année de l'école Marie-Reine ont participé à un atelier interactif où ils ont conçu leur vision d'un quartier futur. Guidés par des intervenants d'Action Marie-Reine, ils ont réfléchi à l'aménagement urbain, aux espaces verts, aux transports actifs et à l'inclusion sociale lors de cette consultation citoyenne.

MARCHÉ DES JEUNES ENTREPRENEURS

31 mai 2025 de 10h à 13h

137 Rue Gillespie, Sherbrooke



1^{RE} ÉDITION DU MARCHÉ DES JEUNES ENTREPRENEURS

À l'école primaire du Sacré-Cœur, la première édition du « Marché des jeunes entrepreneurs » a réuni des élèves de la 1^{re} à la 6^e année dans une zone d'exposition où ils ont conçu, présenté et vendu leurs produits.

RELAIS O² : 67 ÉQUIPES RELEVENT LE DÉFI!

Lors du Relais O², 67 équipes ont relevé le défi d'une course à relais de 55 km dans les rues de Sherbrooke, marquant la 15^e édition de cette activité sportive interétablissements.



L'ART SOUS TOUTES SES FORMES

Le 10 avril 2025, les talents artistiques des élèves de l'école primaire des Quatre-Vents et de l'école internationale du Phare ont brillé lors d'un vernissage haut en couleur! Peinture, collage, sérigraphie, couture, plâtre, pâte et bien plus encore...



L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL EN ACTION DANS NOS ÉCOLES

Dans le cadre du Défi OSEntreprendre, les élèves du CSSRS ont brillé par leur créativité et leur sens de l'initiative. Lauréat du défi, Le Touret Douillet de l'école du Touret se démarque : un café-école où des élèves vivant avec une déficience intellectuelle développent leurs compétences sociales et professionnelles. D'autres projets inspirants ont également vu le jour : les chocolats des Créateurs de petites douceurs, la Savonnerie Bulle et Savons, l'Atelier des Buddys (collection de vêtements), la brigade verte et le jumelage intergénérationnel de l'Écollectif, ainsi que le Salon du livre coopératif de Notre-Dame-du-Rosaire.



LA MOTIVATION SCOLAIRE À TRAVERS L'OBJECTIF DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LE GOÉLAND

Geneviève L'Écuyer, stagiaire en psychoéducation, a eu une idée inspirante pour son projet de stage de maîtrise : un photovoix! Le photovoix est une activité où les élèves capturent, à travers des photos prises avec leur téléphone, ce qui favorise (ou non) leur bien-être et leur motivation à l'école. Cinq élèves volontaires ont choisi des photos qui représentent leur vision de la motivation scolaire et ont accompagné leurs clichés d'un texte expliquant leur choix. Le tout a été exposé devant les bureaux des professionnels de l'école.

CHAPEAU LES GÉNIES!

Lors de la finale sectorielle du concours Opti-Génies tenue à Saint-Cyril-de-Wendover, plusieurs élèves du CSSRS se sont démarqués. Le concours, organisé par les Clubs scientifiques, met en lumière des projets d'ingénierie, de robotique ou d'innovation. Bravo à ces jeunes pour leur performance, leur esprit d'équipe et leur créativité!





PROJET JEUNES LEADERS : LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION, UNE RÉCRÉATION À LA FOIS

Mis en œuvre à l'école Notre-Dame-du-Rosaire, ce projet favorise un climat scolaire sain en mobilisant de jeunes leaders. Grâce à des activités de récréation structurées et inclusives encadrées par des intervenants spécialisés, il vise à prévenir l'intimidation, encourager l'engagement des élèves et promouvoir le respect. Les jeunes y développent leur autonomie et participent activement à la création d'un milieu sécuritaire et valorisant.



CÉLÉBRATION DE LA BEAUTÉ DE L'INCLUSION!

Le Centre de formation professionnelle 24-Juin a organisé l'activité « Mannequin d'un jour », en collaboration avec l'Association du Syndrome de Down. Lors de cette activité, des élèves des programmes de coiffure et d'esthétique du Centre 24-Juin ont coiffé et maquillé des personnes avec un diagnostic de trisomie 21 et membres de l'Association, avant d'immortaliser leur expérience durant une séance photos.

« LA CIVILITÉ, ON NE DEVRAIT PAS AVOIR À Y PENSER. »

Le CSSRS a lancé une campagne axée sur la civilité : « **La civilité, on ne devrait pas avoir à y penser** ». Elle vise à réduire la violence et à encourager des comportements respectueux et harmonieux dans tous les milieux scolaires et de travail. Réalisée en partenariat avec divers syndicats et le comité de parents, la campagne s'appuie sur une capsule vidéo humoristique qui montre comment des gestes simples peuvent transformer durablement le climat d'un milieu de travail.





L'ÉCOLE MARIE-REINE S'AGRANDIT!

C'est sur un tapis rouge et dans une école agrandie que l'école primaire Marie-Reine a entamé sa rentrée 2024-2025. L'agrandissement totalise une superficie de 1 870 m² et comprend cinq nouvelles classes, un gymnase double avec vestiaires, le réaménagement d'une portion de l'ancien gymnase en bibliothèque, la rénovation des blocs sanitaires existants, un nouveau stationnement de neuf cases ainsi que de nouveaux aménagements dans la cour d'école (îlots de verdure et classe extérieure).



UNE LIVRAISON SPÉCIALE POUR LES ÉLÈVES DU CENTRE DE FORMATION 24-JUIN!

Les 37 futurs briqueteurs-maçons des trois groupes de briquetage-maçonnerie du C24J ont reçu une livraison bien spéciale : un exosquelette (dispositif d'assistance musculaire polyvalent)! Développé depuis quatre ans en collaboration avec les enseignants et les élèves, l'entreprise Mawashi a remis l'exosquelette UPLIFT au programme pour les remercier d'avoir participé à sa conception.

UN VÉLO POUR TOUS

L'Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé contribue année après année à la belle campagne Récupère-Don Ton Vélo (RDTV)! Grâce à la générosité et l'énergie des bénévoles du Club de vélo Les Côteux de Sherbrooke, ainsi qu'à l'implication précieuse du personnel enseignant en éducation physique du CSSRS, des dizaines de vélos usagés retrouvent une seconde vie.

Entièrement remis à neuf, ils sont ensuite offerts à des jeunes de nos écoles qui n'ont pas la chance d'avoir un vélo.



DE LECTEURS À JUGES LITTÉRAIRES

Des élèves de 5^e secondaire en français du Centre Saint-Michel ont vécu une expérience unique : devenir juges dans le concours littéraire fantastique La 12^e page! Guidés par leur enseignante Marie-Josée, ils ont plongé dans l'univers de romans québécois de style imaginaire, pour ensuite choisir leurs trois coups de cœur... après n'avoir lu que la 12^e page! Un défi à la fois amusant et formateur.

GOUVERNANCE DU CSSRS

02

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, le CSSRS compte, depuis 2020, un conseil d'administration (CA) constitué de 15 membres votants (cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel scolaire et cinq membres de la communauté) ainsi qu'un membre non votant. Ce CA est composé de personnes compétentes et engagées, aux profils diversifiés et complémentaires, ayant à cœur de contribuer à la saine gestion de l'organisation et à la réussite de chaque élève, jeune et adulte. Au-delà de leur rôle officiel, ces personnes offrent bénévolement une expertise précieuse et un regard éclairé sur les enjeux qui touchent nos écoles. Leur disponibilité, leur sens des responsabilités et la qualité de leurs échanges contribuent à des décisions réfléchies et à une gouvernance solide.

MEMBRES PARENTS

Sonia Bilodeau



Membre parent

Valérie Gagnon



Membre parent

Philippe Grenier



Membre parent

Étienne Paradis



Membre parent
Vice-président

Katerine Roy



Membre parent
Présidente

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

**Évelyne
Lapierre**



Milieu municipal,
santé, services
sociaux ou affaires

Sonia Loranger



Matière financière,
comptable, gestion
des ressources
financières ou
matérielles

**Luciano Martin
Ayala Valani**



Personne âgée de
18 à 35 ans

Frank Meunier



Gouvernance,
éthique, gestion
des risques ou res-
sources humaines

Rachel Quirion



Milieu commu-
nautaire, sportif ou
culturel

MEMBRES DU PERSONNEL

François Bérard



Participation sans
droit de vote au CA

Marc Boutin



Personnel profes-
sionnel non-
enseignant

**Lynda
Lamoureux**



Personnel
d'encadrement

Annie Léveillée



Personnel de
soutien

Patrick Gauthier



Personnel
enseignant

Claudie Potvin



Direction
d'établissement

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CA

Voici les principales réalisations et décisions prises par les membres du CA, pour l'année scolaire 2024-2025 :

- > Adoption du budget du CSSRS, 2024-2025
- > Adoption du *Code d'éthique du CSSRS*
- > Adoption de modifications à l'organigramme des cadres du CSSRS
- > Adoption de modifications à la structure administrative des directions d'écoles
- > Adoption du plan triennal et de destination des immeubles 2025-2028
- > Adoption de la *Politique pour prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail*
- > Adoption de la *Politique relative à la protection des renseignements personnels*
- > Adoption de la mise à jour du *Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances du CSSRS*
- > Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2024
- > Modification de l'avis de présentation permettant le lancement d'un processus de consultation sur la modification de l'acte d'établissement de l'école Le Goéland
- > Révision du coût maximum pouvant être chargé aux parents pour le service de surveillance des élèves dans les écoles primaires et secondaires
- > Révision des tarifs et taux relatifs aux frais de déplacement des employés du CSSRS

Calendrier des séances 2024-2025

Mardi 27 août 2024

Mardi 22 octobre 2024

Mardi 10 décembre 2024

Mardi 25 mars 2025
(séance extraordinaire)

Mardi 29 avril 2025

Mardi 27 mai 2025
(séance extraordinaire)

Mardi 10 juin 2025
(séance de cooptation)

Mardi 25 juin 2025

COMITÉS DU CA¹

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines
<ul style="list-style-type: none">> Patrick Gauthier, personnel> Luciano Martin Ayala Valani, communauté> Frank Meunier, communauté (présidence du comité)> Claudie Potvin, personnel> Katerine Roy, parent	<ul style="list-style-type: none">> Sonia Bilodeau, parent (présidence du comité)> Marc Boutin, personnel> Lynda Lamoureux, personnel> Rachel Quirion, communauté
Comité de vérification	Comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève
<ul style="list-style-type: none">> François Béard, personnel> Annie Léveillé, personnel> Sonia Loranger, communauté (présidence du comité)> Étienne Paradis, parent	<ul style="list-style-type: none">> Valérie Gagnon, parent> Philippe Grenier, parent> Évelyne Lapierre, communauté (présidence du comité)> Katerine Roy, parent

Le CSSRS tient à remercier Marc Boutin pour sa précieuse collaboration, son implication et son expertise au sein du Conseil d'administration. Celui-ci a quitté ses fonctions de membre du Conseil d'administration avant la fin de l'année scolaire 2024-2025, et nous tenons à souligner la qualité de sa contribution durant son mandat.

¹ Vous pouvez lire les bilans de chacun des comités du CA à l'[Annexe 2](#).

COMITÉS DU CSSRS

Comité consultatif de gestion (CCG)

- > Tout le personnel d'encadrement du CSSRS

Comité consultatif sur les services aux élèves HDAA - Voir le bilan à l'Annexe 3

- > **Hugo Barry**, professionnel
- > **Jean-Claude Bourassa**, parent
- > **Caroline Dion**, personnel technique et administratif
- > **Stéphanie Drapeau**, directrice secondaire
- > **Andrée-Anne Duchesne**, parent
- > **Susan Faucher**, directrice d'établissement primaire
- > **Mylène Frappier**, partenaire santé
- > **Josée Glaude**, enseignante
- > **Dany Jutras**, parent
- > **Isabelle Laroche**, directrice SRÉ
- > **Michèle Le Risbé**, parent
- > **Dorine Moineau**, parent
- > **André Sri**, parent
- > **Jessica Therriault**, parent
- > **Marie-Élaine Turcotte**, parent

Comité consultatif du transport - Voir le bilan à l'Annexe 4

- > **Isabelle Boucher**, DGA aux affaires éducatives
- > **Sophie Chabot**, directrice d'établissement secondaire
- > **Geneviève Clavelle**, Séminaire de Sherbrooke
- > **Valérie Gagnon**, membre du CA
- > **Pierre Hénocq**, coordonnateur au transport scolaire - SOS non membre
- > **Étienne Paradis**, membre du CA
- > **Patrick Pinsonneault**, directeur SOS
- > **Sébastien Roy**, représentant STS

Comité de répartition des ressources (CRR) - Voir le bilan à l'Annexe 5

- > **Éric Arseneault**, directeur FP
- > **Nicolas Bacon**, directeur d'établissement
- > **Julie Boivin**, directrice SRF
- > **Isabelle Boucher**, DGA aux affaires éducatives
- > **Marianne Dubé**, directrice d'établissement
- > **Amélie Girard**, directrice d'établissement
- > **Patrick Guillemette**, DGA à l'administration
- > **Lynda Lamoureux**, observatrice
- > **Pierre Langlois**, directeur SRM
- > **Myrienne Lareau**, directrice SRH
- > **Isabelle Laroche**, directrice SRÉ
- > **Mélanie Laroche**, observatrice
- > **Caroline Martel**, directrice d'établissement
- > **Amélie Martin-Caya**, directrice d'établissement
- > **Maryse Perreault**, directrice d'établissement
- > **Julie Pinard**, directrice d'établissement
- > **Sylvain Racette**, directeur général

Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) - Voir le bilan à l'Annexe 6

- > **Suzy Bellini**, directrice d'établissement
- > **Mélanie Bernard**, directrice d'établissement
- > **Marie-Ève Binette**, enseignante
- > **Isabelle Boucher**, DGA aux affaires éducatives
- > **Émilie Doucet**, psychoéducatrice
- > **Charles Lapointe**, enseignant
- > **Isabelle Laroche**, directrice du SRÉ
- > **Anne Lessard**, doyenne de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke
- > **Patrick Lessard**, directeur adjoint d'établissement
- > **Caroline Martel**, directrice d'établissement
- > **Jean-François Nadeau**, directeur adjoint d'établissement
- > **Euphrem Ntakarutimana**, technicien en service de garde
- > **Catherine Olivier**, enseignante
- > **Sylvain Racette**, directeur général
- > **Simon Turcotte**, enseignant
- > **Patrick Vallières**, conseiller pédagogique

Comité exécutif du Comité de parents (CP) - Voir le bilan à l'Annexe 7

- > **Michèle Boudreau**, comité de formation
- > **Mathieu Demers**¹, président
- > **Chloé Girard**, secrétaire
- > **Mathieu Grégoire**, comité communication
- > **Dorine Moineau**¹, comité de transport et déléguée 2 à la FCPQ
- > **Isabelle Moreau**, comité de consultation
- > **Pierre Martin Tardif**, trésorier
- > **Jonathan Therrien**¹, vice-président, comité mobilisation et délégué 1 à la FCPQ

COMITÉ DE RÉGIE

Le Comité de régie est un comité consultatif auprès de la Direction générale composé notamment des directions de service, d'une conseillère-cadre, des directions de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que d'une direction représentante du primaire et d'une direction représentante du secondaire. Ce groupe de 15 personnes assiste la Direction générale dans la mise en œuvre des orientations du CSSRS.

- > **Sylvain Racette**, directeur général
- > **Patrick Guillemette**, directeur général adjoint à l'administration
- > **Isabelle Boucher**, directrice générale adjointe aux affaires éducatives
- > **Mylaine Lafond**, adjointe exécutive (jusqu'au 5 novembre 2024)
- > **Stéphanie Vermette**, adjointe exécutive par intérim (à partir du 12 novembre 2024)
- > **Mélanie Laroche**, conseillère-cadre
- > **Myrienne Lareau**, directrice SRH
- > **Isabelle Laroche**, directrice SRÉ
- > **Julie Boivin**, directrice SRF
- > **Donald Landry**, directeur Secrétariat général et communication
- > **Paule Corriveau**, directrice SRMTI (jusqu'au 22 avril 2025)
- > **Pierre Langlois**, directeur SRM (à partir du 29 avril 2025)
- > **François Bérard**, directeur adjoint TI
- > **Éric Arseneault**, directeur FP
- > **Julie Pinard**, directrice FGA
- > **Patrick Pinsonneault**, directeur SOS
- > **Stéphanie Veilleux**, directrice d'établissement primaire
- > **Michel Lessard**, directeur d'établissement secondaire

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AU CA

Aucune plainte n'a été soumise au responsable de l'application de ce code d'éthique et de déontologie au cours de l'année scolaire 2024-2025.

¹ Le décès de Mathieu Demers en novembre 2024 a profondément attristé le Comité et la communauté du CSSRS. À la suite de cet événement, Jonathan Therrien a assuré l'intérim de la présidence, avant d'être nommé officiellement lors de la rencontre de décembre 2024. Dorine Moineau a été élue au poste de vice-présidente au même moment.

RÉSULTATS



03

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027

L'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) a commencé dès janvier 2023 par un forum de consultation publique. Ce forum, première étape du processus, a jeté les bases de ce guide pour les quatre prochaines années. Le PEVR définit les objectifs nécessaires à l'atteinte d'un objectif ultime : la réussite des élèves.

Ce forum était ouvert à tous les membres de la communauté : élèves, membres du personnel, parents, élu(e)s, citoyen(ne)s et représentant(e)s d'organismes communautaires. Cette consultation visait à recueillir un large éventail de perspectives afin d'orienter le contenu du PEVR.

Après plus d'une année de collecte de données, d'analyses et de consultations sur les enjeux du CSSRS, le Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CÉRÉ) et la direction générale ont poursuivi cette démarche en impliquant l'ensemble du personnel par le biais d'un formulaire. Celui-ci présentait les résultats du forum et les travaux réalisés pour préciser les valeurs, la mission et la vision du CSSRS.

Le PEVR 2023-2027 complet, en version visuelle et textuelle, ainsi que la vidéo de lancement du PEVR sont [disponibles en ligne](#). Les objectifs, indicateurs, cibles et résultats seront présentés dans cette section.

MISSION, VISION ET VALEURS DU CSSRS

VALEURS

Collaboration

Apprendre, grandir et se développer ensemble, en utilisant les forces de chacun, afin d'accompagner chaque élève dans sa réussite scolaire.

Respect

En toutes circonstances, considérer les gens et l'environnement autour de nous avec soin et bienveillance.

Engagement

Par nos actions quotidiennes, démontrer une adhésion sincère et réelle à notre mission, notre vision et nos valeurs.

VISION

Inspirer le plaisir d'apprendre, de se dépasser et de réussir pour devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

MISSION

Mettre en place des conditions optimales permettant à nos établissements de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité en vue de l'atteinte d'un haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification.



OBJECTIFS EN LIEN AVEC LES INDICATEURS DU MEQ

Objectifs	Indicateurs	Données initiales	Résultats				Cibles finales
			2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Augmenter les taux de réussite des élèves. <i>(Voir explication 1, page 34)</i>	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	80,9 %	81,2 %	80,3 %			84 %
	Taux de réussite des garçons (diplomation/qualification).	76,3 %	77,8 %	76,8 %			78,7 %
	Taux de réussite des élèves HDAA (diplomation/qualification).	56,9 %	59,6 %	En attente des données du MEQ			60 %
Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves obligatoires.	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire. <i>(Voir explication 2, page 34)</i>	72,8 %	64,5 %	72 %			81,6 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6 ^e année du primaire. <i>(Voir explication 3, page 35)</i>	74,12 %	83,7 %	75,1 %			76,5 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire. <i>(Voir explication 4, page 35)</i>	59,2 %	51,3 %	49,9 %			70 %
Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme de formation professionnelle en 3 ans.	Proportion des élèves qui obtiennent un diplôme de formation professionnelle en 3 ans.	75,1 %	80,1 %	En attente des données du MEQ			79,1 %
Mesurer le % d'élèves du secondaire qui ont accès à une offre de services de projets pédagogiques particuliers (PPP).	Pourcentage d'élèves dans un PPP.	60 %	47 %	58,2 %			63 %
Recourir au référentiel sur le bien-être de l'élève pour analyser son milieu.	Proportion d'écoles et de centres qui ont recours au référentiel sur le bien-être de l'élève pour analyser son milieu.	0 %	100 % à partir de l'outil maison	Prochaine mesure 2025-2026			100 %

OBJECTIFS EN LIEN AVEC LES INCONTOURNABLES DU CSSRS



Orientation 1

Une formation de qualité et diversifiée où les pratiques éducatives appuyées sur la recherche favorisent l'atteinte de la réussite pour chaque élève.

Objectifs	Indicateurs	Données initiales	Résultats				Cibles finales
			2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Assurer le développement professionnel du personnel en soutien direct aux élèves. <i>(Voir explication 5, page 35)</i>	Pourcentage d'employés, en soutien direct aux élèves, qui ont suivi, annuellement, une formation de pratiques éducatives appuyées sur la recherche et proposée par le service des ressources éducatives ou reconnue par le MEQ.	Inconnue	76 %	71,3 %			100 % du personnel en soutien direct aux élèves.
Mettre en place, dans les écoles et les centres, des équipes collaboratives qui respectent les caractéristiques reconnues par la recherche (via un sondage basé sur le projet CAR-CTREQ – Mise en oeuvre du travail collaboratif au sein de l'équipe-école.) <i>(Voir explication 6, page 35)</i>	Outil de suivi commun du parcours de l'élève du préscolaire à la fin de son parcours au CSSRS.	Inconnue	43 %	42 %			100 % des équipes collaboratives respectent les caractéristiques reconnues par la recherche.



Orientation 2

Une action continue et concertée pour tous les élèves.

Objectifs	Indicateurs	Données initiales	Résultats				Cibles finales
			2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Agir à la suite du dépistage des élèves. <i>(Voir explication 7, page 35)</i>	Nombre d'élèves ayant un suivi à la suite d'un rendement inférieur à 70 % en français ou en mathématiques à chacune des étapes de l'année scolaire.	Inconnue	90 %	90 %			100 % des élèves identifiés par le dépistage ont un suivi au niveau de leur rendement scolaire.
	Nombre d'élèves ayant un suivi à la suite d'un taux d'absences répétées ou non motivées à chaque étape de l'année scolaire.	Inconnue	90 %	90 %			100 % des élèves identifiés par le dépistage ont un suivi au niveau de leur absentéisme.
Mettre en place des mesures favorisant des transitions harmonieuses.	Outil de suivi commun du parcours de l'élève du préscolaire à la fin de son parcours au CSSRS.	0	Outil en développement	Outil en développement			100 % des écoles et centres utilisent l'outil commun.



Orientation 3

Des milieux de vie sains, motivants et sécuritaires.

Objectifs	Indicateurs	Données initiales	Résultats				Cibles finales
			2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Diminuer le nombre d'événements déclarés en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PALVI). <i>(Voir explication 8, page 35)</i>	Nombre d'écoles déclarant des événements dans le PALVI.	67 %	74 %	76 %			100 % des écoles déclarent les événements.
	Nombre de situations de violence.	1 072	1 090	1 128			800
	Nombre de situations d'intimidation.	121	105	161			75
Mise en œuvre d'un plan d'action pour favoriser la participation et l'engagement « école-communauté-famille ». <i>(Voir explication 9, page 35)</i>	Nombre de plans d'action déclarés.	Inconnue	8 %	20 %			100 % des écoles et centres ont un plan d'action sur la participation et l'engagement « école-communauté-famille ».
Adopter une démarche de développement durable – faire le lien avec les 16 principes du MEQ. <i>(Voir explication 10, page 35)</i>	Initiative déclarée par école/centre.	Inconnue	8 %	95 %			100 % des écoles et centres développent une initiative parmi les principes du développement durable.



Objectifs	Indicateur	Données initiales	Résultats				Cibles finales
			2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Valoriser les différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation. <i>(Voir explication 11, page 35)</i>	Résultats du sondage	Inconnue	En attente du sondage	En attente du sondage			90 % des élèves de la FGJ connaissent les différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.
	Résultats du sondage	Inconnue	En attente du sondage	En attente du sondage			80 % des parents de la FGJ connaissent les différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.
	Résultats du sondage	Inconnue	En attente des différents parcours scolaires	85 %			100 % de nos écoles primaires et secondaires ont au moins une activité annuelle de valorisation des différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.

EXPLICATION DE CERTAINS RÉSULTATS

Le CSSRS a la conviction que les actions mises en place dans les orientations 1, 2, 3 et 4 du PEVR 2023-2027 ont des répercussions directes sur la réussite des objectifs en lien avec les indicateurs du MEQ.

Voici quelques précisions liées aux objectifs présentés dans les tableaux précédents :

Objectifs en lien avec les indicateurs du MEQ

1. Le taux de diplomation demeure globalement stable, bien que nous observions une légère baisse cette année (0,9 %). Cette variation s'explique principalement par des résultats moins élevés aux épreuves de sanction, notamment une baisse de 4,6 % en français écriture de 5^e secondaire. Nous désirons, pour les prochaines années, continuer le suivi des cohortes afin de mieux soutenir la réussite dès les premières étapes du parcours scolaire. Comme en 2023-2024, nous demeurons au 24^e rang des établissements publics pour le taux diplomation/qualification sur sept ans, et nous demeurons vigilants.
2. Les résultats en lecture de 4^e année témoignent d'une progression encourageante. Après une baisse l'an dernier (64,5 %), nous observons un retour à 72 %*, comparable au sommet de 72,8 % atteint il y a trois ans. Cette amélioration reflète les efforts concertés pour soutenir la compétence en lecture et confirme l'importance de maintenir ces interventions afin d'assurer une progression durable.

* Il faut bien prendre note que ce pourcentage représente les élèves ayant plus de 70 %, mais que le taux de réussite pour l'épreuve de lecture en français 4^e année est de 84,8 %.

3. Pour la compétence Résoudre en mathématique 6^e année, on voit une évolution contrastée du pourcentage d'élèves ayant obtenu un résultat entre 70 % et 100 %. Après une hausse marquée (74,12 % à 83,7 %), nous notons un recul cette année à 75,1 %*. Le taux global de réussite demeure toutefois élevé (89,1 %, comparativement à 92,5 % l'an dernier) et supérieur à la moyenne provinciale (86,3 %). Étant donné la diminution du nombre d'élèves ayant un résultat de 70 % et plus, nous restons prudents et poursuivons le renforcement des stratégies ciblées.

** Il faut bien prendre note que ce pourcentage représente les élèves ayant plus de 70 %, mais que le taux de réussite pour l'épreuve de mathématique (compétence Résoudre) 6^e année est de 89,1 %.*

4. À l'épreuve d'écriture de 2^e secondaire, il y a une tendance à la baisse du nombre d'élèves qui réussissent avec un résultat de plus de 70 % (49,9 %*). Ce constat met en lumière un défi persistant en écriture. Il sera essentiel de poursuivre l'analyse des causes et de miser sur des équipes collaboratives reconnues pour leur efficacité.

** Il faut bien prendre note que ce pourcentage représente les élèves ayant plus de 70 %, mais que le taux de réussite pour l'épreuve d'écriture en français 2^e secondaire est de 76,6 %.*

Objectifs en lien avec les incontournables du CSSRS

5. Une offre de formation appuyée par la recherche est offerte aux employés en soutien direct aux élèves par le Service des ressources éducatives. Concernant le développement professionnel du personnel en soutien direct aux élèves, il est important de noter que la baisse de 4,7 % ne signifie pas qu'il y a moins d'employés qui se forment, bien au contraire. Les employés, en plus d'inscrire leurs formations dans la plateforme GIF, peuvent également « autodéclarer » leurs formations. Par exemple, un enseignant peut déclarer ses rencontres en équipes collaboratives dans ses heures de formation sans que cela n'apparaisse dans la plateforme GIF.
6. Le CSSRS a amorcé une démarche de mise en œuvre d'équipes collaboratives basées sur la recherche. Les écoles et centres implantent progressivement cette nouvelle approche et se l'approprient davantage. Ainsi, en 2024-2025, le nombre d'équipes collaboratives a augmenté de façon importante, passant de 40 à 177 équipes. Sur ces 177 équipes, 75 d'entre elles sont considérées en appropriation ou optimales, ce qui dépasse largement les 18 de l'année précédente. On peut noter que les résultats commencent à être observables dans certains milieux. Pour y arriver, le CSSRS a également mis en place des communautés de pratiques impliquant toutes les directions d'établissements, des membres des services éducatifs ainsi que les membres de la direction générale.
7. En ce qui a trait à l'orientation 2 « Une action continue et concertée pour tous les élèves », nous constatons que nous dépistons bien nos élèves, mais que le suivi continu pourrait être renforcé. Une structure de suivi par cohortes permettrait une action plus systématique et mieux coordonnée tout au long du parcours scolaire.
8. Le nombre d'événements violents déclarés est en hausse cette année, mais cette croissance doit être interprétée avec prudence. Elle reflète en partie une meilleure compréhension de la définition de ces événements et une utilisation accrue de l'outil de déclaration par les directions. Cette évolution témoigne d'une culture de signalement plus rigoureuse, essentielle pour mieux prévenir et intervenir.
9. La proportion d'établissements dotés d'un plan d'action a plus que doublé, passant de 8 % à 20 %.
10. Le suivi spécifique des orientations du PEVR nous révèle qu'il y a beaucoup d'actions en lien avec les 16 principes de développement durable dans nos écoles.
11. L'équipe des ressources éducatives élabore actuellement la carte des parcours scolaires. Elle vise à développer une compréhension commune des différentes possibilités offertes aux élèves dans leur cheminement, afin de faciliter leur progression vers la diplomation ou la qualification.

LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Le CSSRS et ses établissements ont poursuivi leurs efforts, en 2024-2025, en ce qui concerne la prévention de l'intimidation et de la violence par le biais des actions suivantes : formation auprès des professionnels sur l'adulte témoin, travail en prévention sur la bienveillance et la valorisation des comportements positifs, continuité du projet SEXTO dans les écoles secondaires, mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (PALVI) dans les écoles, formations ITCA (Intervention Thérapeutique lors de Conduites Agressives) pour le personnel, formation régionale sur l'inclusion et la diversité ouverte à tous les intervenants scolaires, collaboration avec les partenaires de la Direction de la santé publique de l'Estrie en ce qui a trait au climat scolaire et à la santé mentale positive, activités sur le civisme et l'inclusion, formation sur l'intervention positive, sensibilisation avec la collaboration des policiers communautaires du SPS, partenariat avec la maison des jeunes, intervention ciblée, communication aux parents, révision du code de vie, sondage pour modifier et ajuster le plan d'action, camps d'affirmation de soi et formation

pour contrer la dépendance aux substances illicites avec l'organisme Élixir.

Les actions reliées à l'intervention ont, quant à elles, été les suivantes : mesures de soutien, rencontre avec les élèves, communication ou rencontre avec les parents, acte de réparation, contrat d'engagement, retrait d'activité, gestes de réparation, engagement écrit, intervention de la personne désignée du CSSRS, rencontre avec la police communautaire, rencontre de soutien, contrôle de l'environnement, suspension interne et externe, transfert d'école et plainte à la police.

De nouveaux outils permettant de recueillir toutes les données nécessaires concernant la déclaration des événements relatifs à l'intimidation et à la violence sont maintenant en place. Ces nouveaux outils sont arrimés afin que chaque établissement en ait une compréhension commune et puisse cibler chaque événement vécu selon sa nature.



FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

Le tableau présenté à la page suivante offre un portrait global de la fréquence des actes de violence et d'intimidation recensés dans chaque établissement scolaire. Il convient de souligner que l'écart statistique observé entre les différentes écoles ne reflète pas nécessairement le climat réel qui y règne. Autrement dit, une école ayant déclaré plus de 40 événements ne vit pas forcément un climat de violence ou d'intimidation plus marqué qu'une école n'en ayant déclaré aucun. Dans les deux cas, des interventions de qualité peuvent avoir été mises en place pour garantir un environnement sain et sécuritaire. Bien que la *Loi sur l'instruction publique* définisse clairement les notions d'intimidation et de violence, leur documentation et leur catégorisation peuvent s'avérer complexes pour les intervenants scolaires. La déclaration d'un type d'événement plutôt qu'un autre reste en grande partie subjective, malgré les efforts du CSSRS pour uniformiser les pratiques en implantant une grille d'analyse commune dans ses établissements.

Établissement scolaire	Intimidation	Violence	Objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Alfred-DesRochers (543 élèves)	Aucun	Moins de 10	1
Beaulieu (398 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Boisé-Fabi (284 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	1
Brébeuf (333 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	
Champlain (248 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	
Cœur-Immaculé (744 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	
De Carillon (542 élèves)	Moins de 10	40 et plus	
De la Croisée (404 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	
De la Maisonnée (522 élèves)	Aucun	Aucun	
De la Montée - Le Ber (1 075 élèves)	De 10 à 19	40 et plus	2
De la Montée - Saint-François (736 élèves)	Moins de 10	40 et plus	
De la Passerelle (177 élèves)	Aucun	Moins de 10	
De l'Écollectif (126 élèves)	Aucun	Aucun	
Des Aventuriers (409 élèves)	Moins de 10	40 et plus	
Des Avenues (566 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	1
Des Deux-Rives (509 élèves)	De 10 à 19	40 et plus	1
Des Enfants-de-la-Terre (213 élèves)	Aucun	Aucun	
Des Quatre-Vents (387 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Desjardins (311 élèves)	40 et plus	40 et plus	4
Desranleau (346 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	2
Du Boisjoli (605 élèves)	Aucun	Moins de 10	1
Du Jardin-des-Lacs (502 élèves)	Aucun	Aucun	
Du Sacré-Cœur (582 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Du Soleil-Levant (302 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	2
Du Touret (211 élèves)	Aucun	Aucun	
Du Triolet (2 569 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	4
Eymard (220 élèves)	Aucun	Aucun	
Hélène-Boullé (220 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Internationale du Phare (1 317 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	5
Jean-XXIII (264 élèves)	Aucun	Moins de 10	
LaRocque (276 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	
La Samare (171 élèves)	Aucun	Moins de 10	1
La Source-Vive (331 élèves)	Moins de 10	Aucun	
Le Goéland (264 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Le Monarque (71 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	1
Marie-Reine (272 élèves)	De 10 à 19	De 20 à 39	1
Mitchell-Montcalm - Mitchell (494 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Mitchell-Montcalm - Montcalm (1 158 élèves)	Aucun	Moins de 10	1
Notre-Dame-de-la-Paix (88 élèves)	Aucun	Moins de 10	
Notre-Dame-de-Liesse (512 élèves)	Aucun	Aucun	
Notre-Dame-des-Champs (274 élèves)	Aucun	Aucun	
Notre-Dame-du-Rosaire (413 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	2
Pie-X-de l'Assomption (529 élèves)	Moins de 10	40 et plus	
Saint-Antoine (372 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Sainte-Anne (202 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	
Saint-Esprit (268 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	2
Sylvestre (235 élèves)	Aucun	Moins de 10	2

PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

APPROPRIATION DE LA LOI SUR LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

L'année scolaire 2024-2025 a été une opportunité de poursuivre l'appropriation de nos nouvelles obligations en lien avec la *Loi sur le protecteur national de l'élève*, mais aussi de raffiner l'approche du CSSRS axée sur la collaboration école-famille dans le traitement des plaintes. Le Protecteur protège les droits des élèves et de leurs parents en leur permettant d'exprimer leurs insatisfactions envers les services scolaires qu'ils reçoivent de la part de leur centre de services scolaire. Le processus est le suivant :



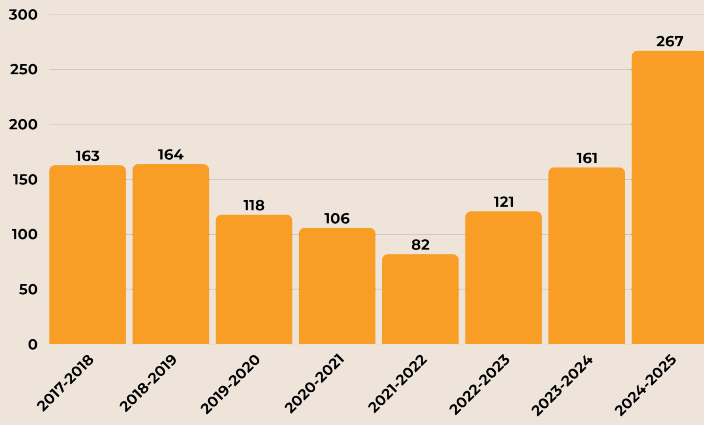
La mission du Protecteur national de l'élève est de veiller au respect des droits des élèves et de leurs parents au regard des services rendus ou prévus par un organisme scolaire. Pour ce faire, les protecteurs régionaux ont le mandat d'effectuer des enquêtes, de formuler des conclusions et, le cas échéant, d'émettre des recommandations et de faire le suivi de celles-ci auprès de l'organisme scolaire visé par la plainte. Les protecteurs régionaux sont orientés vers la recherche de solutions et l'amélioration de la qualité des services.

Rattachée aux services du secrétariat général et des communications, la responsable du traitement des plaintes (RTP) a traité **267 plaintes pour l'année scolaire 2024-2025, soit 106 de plus que l'année scolaire précédente**. Cette hausse marquée pourrait notamment s'expliquer par :

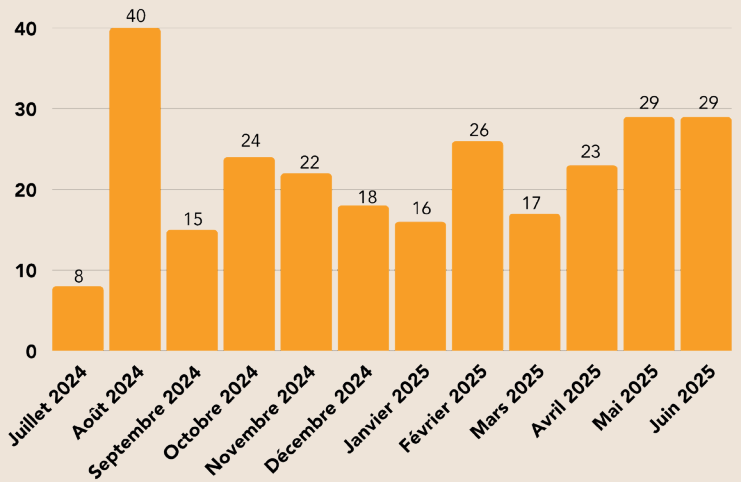
- > **Une meilleure compréhension du processus par les parents et les équipes-écoles** : La diffusion d'information plus claire et plus accessible sur les étapes à suivre, les délais et les responsabilités de chacun peut encourager davantage de familles à utiliser les mécanismes prévus lorsque survient une insatisfaction.
- > **La visibilité accrue donnée au rôle du Protecteur national de l'élève** : Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, plusieurs campagnes de communication ont sensibilisé les citoyens à leurs droits et aux recours possibles. Cette médiatisation renforce la perception que le traitement des plaintes est un processus encadré, légitime et sécuritaire.
- > **Une meilleure documentation des dossiers** : Grâce au travail conjoint de la RTP et de l'équipe de la performance organisationnelle, les mécanismes de consignation, d'analyse et de suivi se sont raffinés.
- > **Un contexte social où les mécanismes de plaintes sont plus connus et davantage utilisés** : Les citoyens ont aujourd'hui un accès élargi à divers recours (Protecteur du citoyen, ombudsmans, etc.), ce qui normalise le fait de signaler une situation jugée insatisfaisante.
- > **Une augmentation de la complexité des besoins ou des situations vécues dans les écoles** : Les enjeux liés aux comportements parfois plus difficiles à gérer par les équipes-écoles, à la communication école-famille ou à la recrudescence du nombre de plans d'intervention peuvent mener à davantage d'interventions, donc à un risque d'insatisfaction plus présent.

Nombre de plaintes...

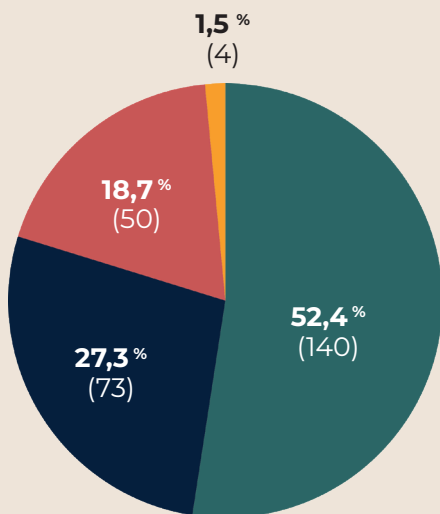
Par année



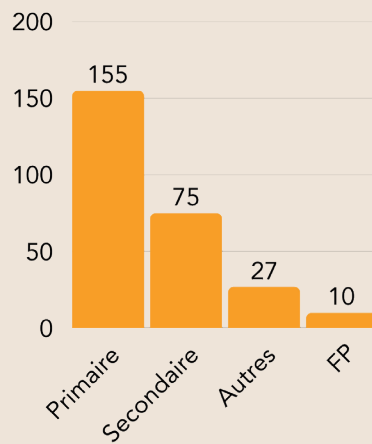
Par mois



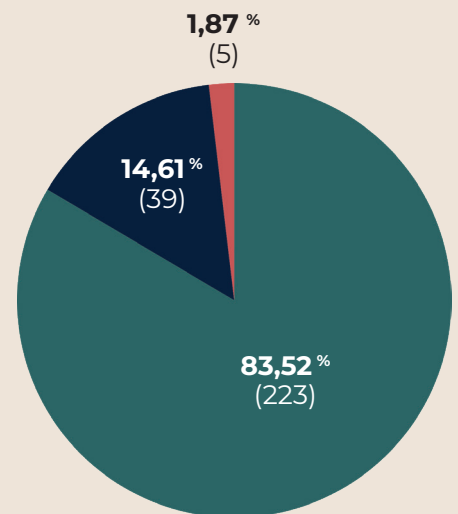
Par conclusion



Par niveau



Par type



Résolues

Autre (plaignant injoignable, mauvaise instance, etc.)

Non fondées

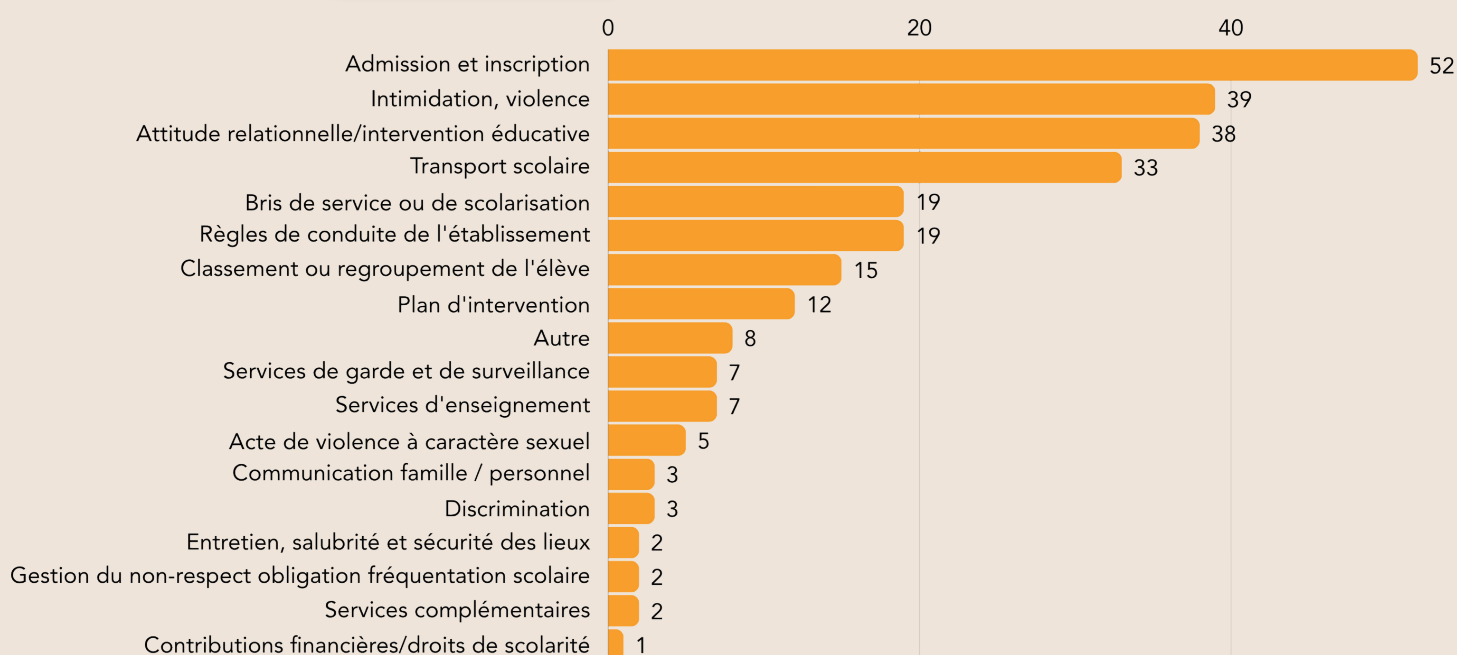
Fondées

Services scolaires

Violence / intimidation

Actes de violence à caractère sexuels (AVCS)

Par motif



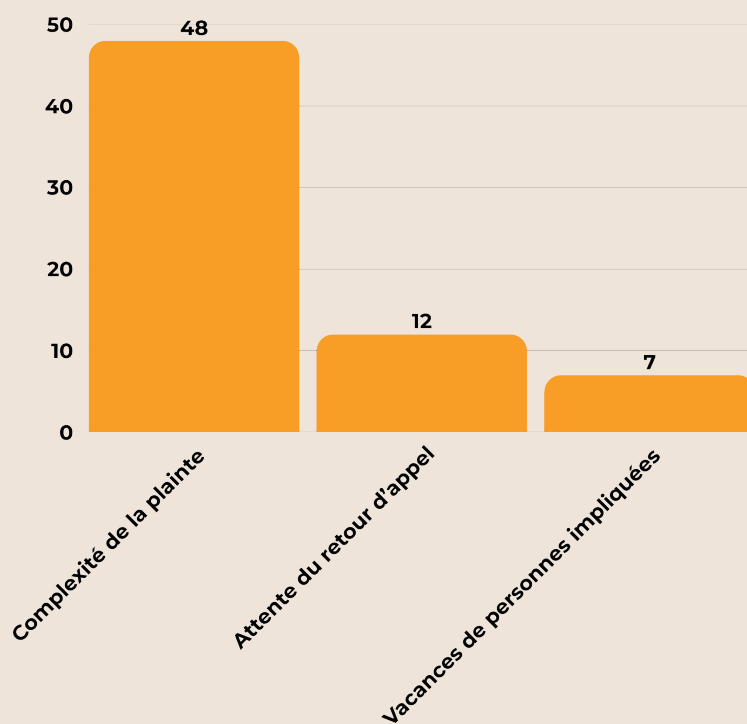
DÉLAI DE TRAITEMENT

Le bilan de ce traitement s'illustre ainsi :

- > Délai moyen de prise en charge : **2 jours**
- > Délai moyen de traitement des plaintes : **20 jours**

Comme l'année dernière, la très grande majorité des plaintes ont été traitées dans le délai requis de 15 jours. Certaines plaintes de nature très complexe ou présentées avant la fermeture estivale ont eu pour effet de faire hausser le délai moyen de traitement. La responsable du traitement des plaintes, quoique soucieuse de respecter les délais prescrits, souhaite avant tout mettre l'accent sur la qualité du traitement en s'assurant que les besoins des élèves et des parents ont été entendus et comblés dans la mesure du possible. Les réflexions de la responsable à la suite de l'adoption de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* s'orientent vers une utilisation des statistiques annuelles relatives aux plaintes afin de déployer la stratégie préventive qui s'actualise, depuis l'année scolaire 2023-2024, par la formation de nos effectifs. Elle entend d'ailleurs poursuivre dans cette voie.

Raisons des dépassements de délai



UTILISATION DES RESSOURCES

04

RÉPARTITION DES REVENUS DU CSSRS

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA RÉPARTITION DES RESSOURCES

Tel que requis par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et dans un souci de transparence et de cohérence, le CSSRS rend publics les objectifs et principes qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les services administratifs et les comités qui la composent.

En répartissant ses ressources, le CSSRS utilise les critères suivants pour l'atteinte de ses objectifs :

1. Optimiser l'utilisation des ressources dont il dispose pour réaliser sa mission;
2. Distribuer les ressources dans un exercice de choix budgétaire collectif tout en priorisant les services directs à l'élève;
3. Assurer une répartition équitable des ressources en fonction des caractéristiques propres aux établissements et à leur clientèle.

En répartissant ses ressources, le CSSRS respecte les principes issus de son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 sous le vocable des valeurs retenues.

Respect

En toutes circonstances, considérer les gens et l'environnement autour de nous avec soin et bienveillance.

Collaboration

Apprendre, grandir et se développer ensemble, en utilisant les forces de chacun, afin d'accompagner chaque élève dans sa réussite scolaire.

Engagement

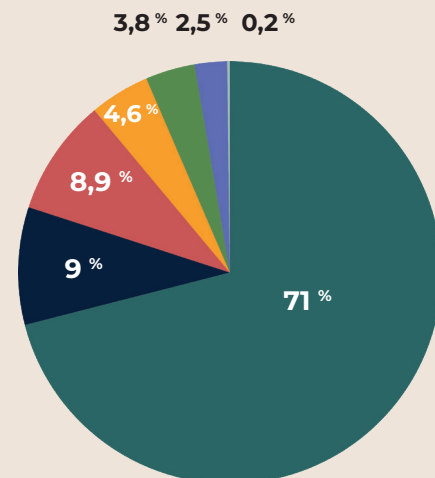
Par nos actions quotidiennes, démontrer une adhésion sincère et réelle à notre mission, notre vision et nos valeurs.

Le comité de répartition des ressources (CRR), [tel qu'il est présenté à la page 26](#), s'est rencontré plus d'une dizaine de fois durant l'année scolaire 2024-2025 afin de s'acquitter de ses fonctions :

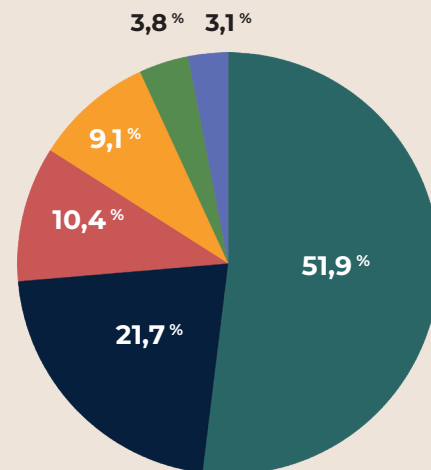
Calendrier des rencontres CRR 2024-2025	
Mardi 20 août 2024	Mardi 28 janvier 2025
Mardi 24 septembre 2024	Mardi 18 mars 2025
Mardi 22 octobre 2024	Mardi 15 avril 2025
Mardi 19 novembre 2024	Mardi 13 mai 2025
Mardi 8 janvier 2025	Mardi 10 juin 2025

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

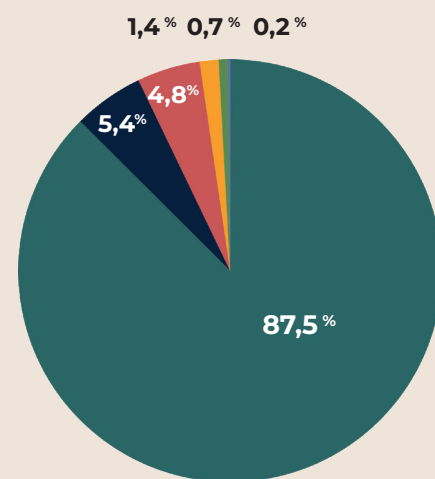
Dépenses par nature	
Rémunération	279 067 555,39 \$
Contributions de l'employeur	35 376 574,95 \$
Services, honoraires et contrats	35 157 130,25 \$
Charges d'investissement non capitalisable et amortissement	18 055 458,69 \$
Fournitures et matériel	14 849 038,39 \$
Autres charges	9 736 837,26 \$
Frais de déplacement	784 989,82 \$
Total	393 027 584,75 \$



Dépenses par secteur d'activité	
Enseignement et formation	204 150 800,73 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	85 319 854,97 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	40 717 493,33 \$
Services d'appoint	35 845 489,19 \$
Activités administratives	14 962 153,35 \$
Activités connexes (intérêts, rétroactivité, prêts de services, projets)	12 031 793,18 \$
Total	393 027 584,75 \$



Sources de revenus	
MEQ	344 493 857,84 \$
Ventes de biens et services	21 198 927,58 \$
Taxe scolaire	18 956 826,15 \$
Revenus divers	5 698 915,11 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 725 011,14 \$
Autres subventions et amortissement des contributions	656 169,06 \$
Total	393 729 706,88 \$



GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

RÉPARTITION DE L'FFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	266 259,29	0,00	266 259,29	177
Personnel professionnel	358 216,39	1 693,12	359 909,51	310
Personnel enseignant	2 835 121,77	14 810,06	2 849 931,84	4 086
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 677 968,12	8 747,60	1 686 715,71	2 297
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	292 092,63	3 575,41	295 668,04	348
Total	5 429 658,20	28 826,18	5 458 484,38	7 218¹

RÉSUMÉ DU NIVEAU DE L'FFECTIF

Le niveau d'effectifs du CSSRS a excédé la cible fixée à **4 944 590,42 heures rémunérées** par le MEQ.

Ce dépassement de **513 893,96 heures** est équivalent à **10,39 %** de notre cible allouée.

Du 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	
Cible établie par le ministre de l'Éducation	4 944 590,42
Total des heures rémunérées effectuées	5 458 484,38
Ampleur du dépassement	513 893,96
Respect du niveau de l'effectif?	Non

Le dépassement de la cible s'explique principalement par une fluctuation positive marquée des heures travaillées par le personnel enseignant, tant en heures régulières qu'en temps supplémentaire. Plusieurs éléments viennent éclairer cette hausse.

- > D'abord, l'ajout de sept classes d'accueil a nécessité un nombre accru d'enseignants afin de répondre à la croissance de la clientèle issue de l'immigration.
- > De plus, la création de nouvelles cohortes à défi (+13 ressources enseignantes ajoutées) a contribué à l'augmentation des heures rémunérées.
- > La grève des transporteurs scolaires a également eu un effet ponctuel, puisque plusieurs enseignants ont été appelés à soutenir les activités scolaires durant cette période.
- > Enfin, le plan de rattrapage mis en place à la suite des moyens de pression a mobilisé le personnel enseignant de façon accrue.

L'ensemble de ces facteurs explique le dépassement observé de 10,39 %, une hausse notable par rapport à l'année scolaire 2023-2024.

¹ Cette donnée représente tous les employés qui ont eu au moins une paie du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, peu importe le nombre d'heures travaillées.

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

Au mois de décembre 2014, le gouvernement québécois adopte la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE). Cette loi établit des mesures particulières applicables aux contrats de service qu'un centre de services scolaire entend conclure pendant les périodes soumises à des mesures de contrôle de l'effectif, entre autres, en assujettissant leur conclusion à une autorisation du dirigeant de l'organisme, par défaut le conseil d'administration. Ce pouvoir d'autorisation a été délégué à la Direction générale lors de l'adoption du Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances par le CSSRS en octobre 2020, d'ailleurs mis à jour en juin 2025.

En conformité avec le 2^e alinéa de l'article 20 de la LGCE, le CSSRS déclare qu'il a conclu trente (30) contrats de service de 25 000 \$ et plus entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025, pour la somme totale de **1 988 183,82 \$***. Ce montant n'inclut aucun (0) contrat avec une personne physique.

Types de contrats	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de services avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	30	1 988 183,82 \$*
Total	30	1 988 183,82 \$*

*Ces sommes pourraient être revues à la baisse, car elles impliquent que le CSSRS exercerait toutes les options sur tous les contrats de plusieurs années.

Dans le respect des règles du Secrétariat du Conseil du trésor :

- > **Les contrats conclus avec des organismes publics reconnus, y compris leurs filiales, ne font plus partie de notre reddition de comptes.** Autrement dit, seuls les contrats passés avec des organisations externes au réseau public doivent maintenant être déclarés.
- > **Les montants déclarés ne représentent plus les dépenses annuelles, mais bien la valeur totale du contrat dès son octroi,** incluant toutes les années d'option prévues. Par exemple, un contrat d'une durée de trois ans est inscrit une seule fois, pour sa valeur globale, plutôt que de façon répartie sur trois ans.
- > **Lorsque l'on compare ces données avec celles des dernières années, on observe une hausse du nombre de contrats, mais une baisse de leur valeur totale (2023-2024 : 20 contrats pour 3 243 836,89 \$).** Ces variations demeurent toutefois trop minimes pour dégager une tendance solide. Il est aussi important de noter que notre reddition de comptes sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) s'affine d'année en année : l'information y est désormais plus complète, mieux structurée et saisie avec davantage de rigueur. Cette amélioration de la qualité des données peut en partie expliquer les écarts observés.
- > Enfin, comme l'octroi des contrats est un processus cyclique qui varie selon les besoins de chaque année, **les comparaisons d'une année à l'autre doivent être interprétées avec prudence,** puisqu'elles ne reflètent pas toujours un changement réel dans nos pratiques.

ANNEXES

05

ANNEXE 1 - APPLICATION DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Résumé du rapport annuel sur l'application de la Charte de la langue française

Nombre de postes – connaissance d'une autre langue que le français

Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé : 71 (34 enseignants d'anglais au primaire, 36 enseignants d'anglais au secondaire et un enseignant d'espagnol)

Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable : 1

Activités de promotion de la langue française

Section Intranet qui se nomme, Outils pour la maîtrise du français, qui répertorie les différents outils qui favorisent la maîtrise du français au travail pour les employés :

Que ce soit pour rédiger un courriel clair, corriger un document, ou simplement enrichir votre vocabulaire, il existe de nombreux outils pour vous accompagner dans l'utilisation du français au quotidien. Que vous soyez à l'aise avec la langue ou que vous souhaitiez simplement un coup de pouce à l'occasion, ces ressources sont là pour vous simplifier la vie et vous permettre de communiquer avec confiance et professionnalisme.

- Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca>
- Contenus téléchargeables de l'Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/ressources-linguistiques/contenustelechargeables>
- Lexiques et vocabulaires de l'Office québécois de la langue française : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/index_lexvo.c.html
- Commission de la toponymie du Québec : <https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx>
- Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) – Chroniques linguistiques : <https://blogue.soquij.qc.ca/linguistique>
- TERMIUM Plus® – Bureau de la traduction du Canada : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alphafra.html?lang=fra&index=alt>
- ConjugArt – Bureau de la traduction : <https://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/fr/conjugart/index-fra>
- Dictionnaire des cooccurrences – Bureau de la traduction : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/cooc/indexfra.html?lang=fra>
- Le guide du rédacteur – Bureau de la traduction : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/redac/indexfra.html?lang=fra>
- Dictionnaire Usito : <https://usito.usherbrooke.ca>

Comité de gouvernance et d'éthique – Bilan 2024-2025

Mandat

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d'élaborer les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il s'assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5.

Source : [I-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](#) 193.1

Composition du comité de gouvernance et d'éthique

Gestionnaires responsables :

- Donald Landry, secrétaire général et directeur des services du secrétariat général et des communications
- Alexis Dubois-Campagna, coordonnateur aux services du secrétariat général et des communications

Membres :

M. Frank Meunier	Membre de la communauté - Gouvernance, éthique, gestion des risques ou ressources humaines
Mme Claudie Potvin	Membre du personnel - Directrice d'établissement
M. Patrick Gauthier	Membre du personnel - Personnel enseignant
Mme Katerine Roy	Présidente du CSSRS; membre parent - District E
M. Luciano Martin Ayala Valani	Membre de la communauté – Personne âgée de 18 à 35 ans

Faits saillants de l'année 2024-2025

Le comité a tenu deux rencontres en 2024-2025.

La première rencontre du 12 novembre 2024 portait principalement sur le projet de Politique encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels.

La deuxième rencontre du 4 février 2025 s'est concentrée sur le projet de mise à jour du Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances du CSSRS.

La troisième rencontre prévue le 22 avril 2025 a été annulée.

Comité des ressources humaines – Bilan 2024-2025

Mandat

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister le directeur général du centre de services scolaire dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par celui-ci en application des articles 96.8 et 110.5. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire.

Source : I-13.3 - Loi sur l'instruction publique (gouv.qc.ca) 193.1

Composition du comité des ressources humaines

Gestionnaire responsable : Myrienne Lareau, directrice du Service des ressources humaines

Membres :

Mme Lynda Lamoureux	Membre du personnel
Mme Sonia Bilodeau	Membre parent
Mme Rachel Quirion	Membre de la communauté - Milieu communautaire, sportif ou culturel

Faits saillants de l'année 2024-2025

Le comité a tenu quatre rencontres en 2024-2025.

26 novembre 2024

Comme il s'agissait de la première rencontre de l'année, il y a eu présentation des membres. Sonia Bilodeau est élue présidente du comité.

Mme Lareau présente l'**organigramme SRH**. Cet organigramme fait état des modifications passées aux plans d'effectifs des cadres et des employés. Mme Marie-Hélène Lacroix, Directrice adjointe ressources humaines présente à son tour les grands volets de son offre de service, sous sa direction adjointe.

Mme Lareau présente l'**objectif « ressources humaines » du plan d'engagement administratif (PEA)**, découlant de la **planification stratégique et du plan d'engagement vers la réussite**. Cet objectif se libelle ainsi : « Avoir une offre de service des ressources humaines permettant de faire face aux défis internes et externes ».

Mme Lareau fait état de certaines étapes franchies, dont la consolidation de l'équipe des employés et des étapes à venir (finaliser les travaux d'organisation du travail de l'équipe Présence au travail et de l'équipe Affectation-Rémunération; visant à agir sur des postes hautement vulnérables; poursuivre et/ou amorcer des rencontres de collaboration; Confirmer le plan de relève SRH visant à retenir l'expertise du personnel syndiqué expérimenté).

Mme Lareau et Mme Lacroix passent en revue le plan d'action du Service des ressources humaines. Ce plan d'action se veut en cohérence avec l'objectif PEA.

Un tableau regroupant l'ensemble des nouveautés à intégrer des nouvelles conventions collectives (142 au total), en précisant le ou les responsables ainsi que celles réalisées et celles à venir est présenté.

11 février 2025

Mme Lareau résume les efforts associés au **gel d'embauche et les conséquences associées**. À ce jour, deux demandes d'exemption ont été acheminées au MEQ et sont toujours en attente d'une réponse favorable (technicien informatique à la sécurité des actifs informationnels et technicien à la paie). Mme Lareau prévoit que d'autres demandes d'exemption seront nécessaires pour des postes de cadres qui se libéreront ce printemps. À ce gel d'embauche, s'ajoute l'effort budgétaires. Pour atteindre la cible d'effort budgétaire, des choix difficiles ont été pris, notamment de ne pas procéder à l'affichage de postes actuellement vacants (Postes en informatique).

Mme Lareau fait le rappel des étapes franchies dans la **prévention harcèlement et violence au travail** :

- Adoption de la politique au CA du 10 décembre 2024;
- Adoption de la procédure à la Régie du 28 janvier 2024.

Elle présente les étapes en cours et à venir (avec la collaboration des partenaires syndicaux):

- Préparation des outils de communication, des outils à l'intention des employés et des gestionnaires;
- Formation de l'ensemble des gestionnaires le 26 mars 2025;
- Lancement officiel de la politique et de ses outils à la fin mars 2025;
- Création d'un tableau de bord permettant de recenser le nombre de signalements, d'interventions préventives, de gestion de conflits et du nombre de plaintes officielles.

Mme Lareau nomme aux membres les trois grands objectifs pilotés en comité de Régie en matière de violence occupationnelle. Elle attire l'attention au sous-objectif visant à « Affirmer aux différents publics (élèves, parents, employés, citoyens) les comportements attendus dans notre environnement et les comportements intolérables ». Pour atteindre cet objectif, il a été décidé de réaliser une campagne de communication visant à promouvoir les bons comportements pour assurer des relations positives entre les écoles et les parents. Le concept de cette campagne est encore en création. Mention du souhait de procéder à une consultation de différentes instances. Possibilité que cette campagne se réalise avec la contribution des partenaires syndicaux. Le déploiement est prévu en mai 2025, soit dans la Semaine de la santé mentale.

15 avril 2025

Mme Lareau partage quelques avancées de deux sujets abordés en rencontres précédentes:

a) **Prévention harcèlement et violence au travail**: Mme Lareau informe que la politique a été officiellement lancée le 23 mars dernier. Tous les cadres ont reçu une formation externe et ont reçu une boîte à outils pour les soutenir dans le déploiement de la politique ainsi que dans les futures interventions de gestion. Une vidéo de lancement a été préparée pour soutenir ce lancement. Mme Lareau présente cette vidéo, disponible sur le Cortex du CSSRS.

b) **Campagne de communication positive Écoles-Parents:** Tous les partenaires syndicaux ont accepté de participer à la campagne. Le comité de parents a été également considéré.

Plan d'effectifs des cadres: Un fichier Excel regroupant les modifications-ajouts souhaités au plan d'effectif des gestionnaires et les sommes associées est présenté.

Quatre éléments sont demandés:

- Modification du poste de Directeur des ressources matérielles (pour y enlever le volet des technologies de l'information);
- Modification du poste de Directeur adjoint pour Directeur des technologies de l'information;
- Création d'un poste « jumeau » Direction d'école;
- Création d'un poste de coordonnateur des technologies de l'information. Un investissement de 151 891 \$ est requis pour actualiser ces modifications au plan d'effectif.

Le 5 mars 2025, certaines dispositions de la **Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant les actes de violence à caractère sexuel** (projet de loi 47) sont entrées en vigueur. Concrètement, les CSS doivent :

- Adopter dans un délai de 30 jours le Code d'éthique selon la forme prescrite par le ministre.
- Procéder à la vérification des antécédents judiciaires à l'embauche. (Déjà fait pour les employés et les bénévoles.)
- Procéder à la validation des comportements des personnes appelées à œuvrer avec des élèves mineurs ou handicapés.

6 juin 2025

Mme Lareau nous a fait un suivi du **plan d'engagement administratif:** offre de services des ressources humaines.

Un bilan **plan d'action 2024-2025** des ressources humaines a été réalisé.

L'évolution et les impacts de la **campagne de communication positive: Parents-École** ont également été présentés.

Pour la prochaine année, une proposition de rencontres a été faite (novembre, février, avril, juin), dates en suivant la ligne de cette année.

Les sujets suivants seront à aborder pour l'année 2025-2026:

- Rapport des signalements;
- Plaintes en lien avec la Politique pour prévenir le harcèlement et la violence au travail.

Comité de vérification – Bilan 2024-2025

Mandat

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire pour veiller à :

- mise en place de mécanismes de contrôle interne;
- utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire.

Le comité doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière.

Source : [I-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\) 193.1](#)

Composition du comité de vérification

Gestionnaire responsable : Julie Boivin, directrice du Service des ressources financières.

Membres :

M. François Bérard	Membre du personnel - Participation sans droit de vote au CA
Mme Annie Léveillé	Membre du personnel - Personnel de soutien
Mme Sonia Loranger	Membre de la communauté - Matière financière ou comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles
M. Étienne Paradis	Membre parent – District D

Faits saillants de l'année 2024-2025

1. Budget 2024-2025
 - Présentation du budget annuel et des mesures du MEQ, assurant un suivi rigoureux et l'alignement avec les objectifs stratégiques.
2. Institution d'un régime d'emprunts spécifique à long terme auprès du ministre des Finances
 - Mise en place d'un emprunt pour rembourser 1,076 M\$ liés au projet du terrain synthétique et piste de l'école du Triolet, avec financement du MEQ incluant intérêts et frais.
3. États financiers et rapport de l'auditeur indépendant

- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024 ont été préparés par le Service des ressources financières et audités par MNP S.E.N.C.R.L.
 - Tout comme l'année dernière, l'auditeur a émis une opinion avec réserve en raison de la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
4. État des taxes scolaires dues par les propriétaires
- Un état sommaire des taxes à recevoir au 30 septembre 2024 préparé par le SRF en conformité avec les encadrements légaux a été présenté aux membres du Comité de vérification élargi pour recommandation aux membres du Conseil d'administration.
5. Nomination de l'auditeur indépendant
- À la suite de l'appel d'offres public effectué conjointement avec les trois autres CSS/CS de l'Estrie (en quatre lots distincts), le contrat d'audit a été octroyé à la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour 68 000 \$ plus taxes pour 2024-2025.
 - L'entente est d'une durée de trois ans, avec possibilité de deux renouvellements d'un an.
6. Entente bancaire – Échéance et renégociation
- Des discussions ont eu lieu avec notre responsable de dossier à la Caisse populaire Desjardins.
 - L'entente actuelle, en vigueur jusqu'au 30 juin 2025, peut être reconduite pour deux périodes additionnelles d'un an aux mêmes conditions (3 900 \$/mois).
 - Pour l'instant, la reconduction d'un an est privilégiée.
 - Toute modification partielle de l'entente entraînerait une renégociation complète.
7. Politique relative aux objectifs et principes de répartition des ressources
- Le projet de politique a été discuté par les membres.
 - Une procédure d'accompagnement sera développée.
 - L'adoption de cette nouvelle politique pourrait entraîner l'abrogation de la « Politique relative à l'équilibre budgétaire, à la résorption des déficits et à l'utilisation des surplus ».
8. Devancement des comptes publics
- En réponse à une recommandation du Vérificateur général du Québec, le MEQ a avisé les CSS/CS que le délai de production des états financiers du 31 mars 2025 était diminué de presque 1 mois. Ceci a nécessité des ajustements aux processus et la collaboration de tous les milieux.
9. Cibles PQI – Maintien et bonification du parc
- Le MEQ a fixé une cible de 14,3 M\$ pour le maintien du parc en 2024-2025, jugée insuffisante par le CSSRS. Au moment de la réception de la cible, le CSSRS était déjà en dépassement de celle-ci.
 - Un mécanisme d'analyse et d'autorisation a été mis en place par la direction générale pour diminuer au maximum le dépassement de notre cible.
 - En décembre, une cible distincte pour la bonification du parc a été reçue (achat de modulaires et équipements en formation professionnelle).

- En mars 2025, le MEQ a établi la cible de maintien du parc pour l'année gouvernementale 2025-2026 à 13 M\$, avec révision prévue à l'été 2025.

10. Effort budgétaire

- Le MEQ a imposé au CSSRS un effort budgétaire de 2,6 M\$ à réaliser au 31 mars 2025.
- Des rencontres ont permis d'identifier des économies, dont certaines non récurrentes.
- Ces mesures devront être revues pour assurer l'atteinte d'un effort budgétaire récurrent dans les prochains budgets.

Comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève – Bilan 2024-2025

Mandat

Le comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève a pour mandat de soutenir la direction générale dans l'examen des recommandations du protecteur de l'élève. Ce comité évalue la pertinence et la faisabilité des recommandations reçues, formule des conclusions et propose des orientations au conseil d'administration, au besoin. Son rôle vise à assurer des décisions éclairées, conformes aux exigences légales, tout en servant l'intérêt supérieur des élèves. Le comité agit dans un cadre efficace et flexible, favorisant des échanges en présentiel ou en virtuel selon les délais prescrits.

Composition du comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève

Gestionnaires responsables :

- Donald Landry, Secrétaire général, et directeur des services du secrétariat général et des communications
- Patricia Fontaine, régisseuse de service - secrétariat général

Membres :

Mme Valérie Gagnon	Membre parent – District B
M. Philippe Grenier	Membre parent – District C
Mme Katerine Roy	Membre parent – District E
Mme Évelyne Lapierre	Membre de la communauté

Faits saillants de l'année 2024-2025

Pour l'année 2024-2025, le Comité spécial d'analyse des avis du protecteur de l'élève a tenu une seule rencontre, soit le 3 décembre 2024 à 18 h 30, au Centre Administratif. Évelyne Lapierre a été nommée présidente d'assemblée pour ce comité.

Neuf rapports du Protecteur national de l'élève (PNÉ) ont été préalablement envoyés pour consultation aux membres du comité. Au cours de cette rencontre, les éléments essentiels de chacun de ces neuf rapports ont été rapportés et discutés. L'anonymat de ces documents a été préservé tout au long de la rencontre, permettant tout de même à Mme Patricia Fontaine et M. Donald Landry de fournir suffisamment d'informations contextuelles aux membres du comité pour bien comprendre l'état de situation de chaque rapport. Aussi, les dossiers dont les conclusions et recommandations du protecteur de l'élève ont été reçues furent présentés au cours de cette rencontre.

En terminant la réunion, la date de la prochaine rencontre du comité a été planifiée pour le 18 février 2025. Toutefois, cette rencontre a été annulée par insuffisance de nouvelles informations à partager aux membres.

ANNEXE 3 - RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Comité consultatif des services aux élèves HDAA

Rapport pour l'année scolaire 2024-2025

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDAA) a tenu son assemblée générale annuelle le 7 octobre 2024 suivie de 4 rencontres régulières qui ont eu lieu le 18 novembre 2024, 20 janvier, 17 mars et 2 juin 2025. Les mandats et dossiers suivants ont guidé les activités du CCSEHDAA :

Mandats

- Se prononcer sur la politique d'organisation du CSSRS concernant les services éducatifs offerts à nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA);
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et au CSSRS sur l'affectation des ressources financières à ces élèves;
- Donner son avis au CSSRS sur son plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
- Le CCSEHDAA peut aussi donner son avis au CSSRS sur l'application du plan d'intervention (PI) d'un EHDA.

Dossiers traités

- Suivi du plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
- Présentation et discussion sur les termes flexibilité, adaptation et modification au plan d'intervention (PI);
- Procédure d'analyse des besoins de l'élève (pour accéder à un point de service);
- Consultation pour la nouvelle politique de l'adaptation scolaire du CSSRS;
- Compilation du nombre de plaintes/demandes de révision en lien avec les élèves HDAA de mai 2024 à mai 2025;
- Plan d'effectifs 2024-2025 du CSSRS;
- Proposition du comité EHDA sur le plan d'effectifs 2025-2026 et l'organisation scolaire 2025-2026;
- Mise à jour du site EHDA du CSSRS;
- Intégration de capsules dans l'info-parents;
- Présentation d'un schéma des parcours scolaires possibles pour élèves EHDA;
- Présentation de la transition école vers la vie active – TEVA;
- Présentation d'un plan de service individualisé – PSI;
- Présentation de la démarche de guichet et critères d'admissibilité et de priorisation.

ANNEXE 4 - RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Comité consultatif de transport des élèves – Bilan 2024-2025

Mandat

Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement. Le comité donne son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves. Le comité donne son avis sur le plan d'organisation du transport des élèves du centre de services et sur les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, avant que le centre de services n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi. Le comité donne son avis sur les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la Loi sur l'instruction publique ([chapitre I-13.3](#)), avant que le centre de services ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation. Le comité donne son avis sur l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins.

Source : [I-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](#) 188 et Règlement 9 à 12

Représentant du CA sur le Comité consultatif de transport

Mme Valérie Gagnon	Membre parent – District B
M. Étienne Paradis	Membre parent – District D

Faits saillants de l'année 2024-2025

Le comité s'est réuni à deux reprises durant l'année 2024-2025

La première rencontre a eu lieu le 25 mars 2025. À cette occasion, le nouveau Service de l'Organisation scolaire ainsi que l'organigramme du transport scolaire ont été présentés. Plusieurs enjeux ont également été abordés, notamment ceux liés au lock-out du transport Autobus des Cantons, ainsi que d'autres problématiques rencontrées avec certains transporteurs, et leurs impacts sur l'organisation générale.

La nouvelle procédure d'inscription au transport scolaire semble avoir été bien comprise par les parents. Aucune difficulté n'a été signalée jusqu'à présent, ce qui devrait permettre une meilleure gestion des places inutilisées en cours d'année, en les rendant disponibles pour d'autres élèves ayant fait la demande (ex. 2^e adresse). Il est aussi important de mentionner que le service de transport ne sera plus offert aux élèves de la maternelle 4 ans. Bien que la mise en œuvre de cette nouvelle politique ait exigé un investissement important en temps et en ressources de la part de l'équipe du transport, celle-ci demeure confiante quant aux bénéfices à long terme.

Par ailleurs, un projet pilote sera lancé au cours de l'année 2025-2026 sur certains autobus afin de tester un système de suivi GPS des élèves. Ce dispositif vise à renforcer la sécurité, permettre un suivi en temps réel des trajets et améliorer la communication avec les parents en cas d'incident.

La deuxième rencontre s'est tenue le 27 mai 2025. Elle a permis de faire un retour sur les problématiques soulevées lors de la rencontre précédente, ainsi que sur les solutions mises en place. Lors de cette séance, l'équipe du transport a également présenté son bilan prévisionnel pour l'année 2025-2026, mettant en lumière les principales variations attendues.

Une réunion spécifique s'est déroulée le 22 mai 2025 avec les transporteurs afin de rappeler les consignes de sécurité et d'élaborer un plan d'action pour les dernières semaines de l'année scolaire.

Enfin, le projet pilote de suivi GPS progresse de façon satisfaisante. L'appel d'offres est en cours de préparation en vue d'un déploiement anticipé au courant de la prochaine année scolaire.

ANNEXE 5 - RAPPORT DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Comité de répartition des ressources (CRR)

Rapport pour l'année scolaire 2024-2025

Le Comité de répartition des ressources joue un rôle clé dans l'optimisation et la gestion des ressources du centre de services scolaire. Pour l'année 2024-2025, le CRR a poursuivi ses travaux dans un contexte marqué par des défis budgétaires importants. Ce rapport présente une synthèse des mandats et des dossiers traités lors des 10 rencontres.

Mandats

Selon la Loi sur l'instruction publique, le CRR a pour fonction de faire des recommandations au conseil d'administration du centre de services scolaire sur :

- Les objectifs et les principes de la répartition des revenus;
- La répartition annuelle des revenus, y compris les critères servant à déterminer les sommes allouées;
- La répartition des services éducatifs complémentaires;
- La répartition d'autres services professionnels si le comité choisit d'inclure cette répartition dans la consultation;
- L'affectation des surplus des établissements d'enseignement.

Grands sujets traités par thème

1. Enjeux budgétaires et financiers

- **Efforts budgétaires majeurs** : Au cours de l'année 24-25, le CSSRS fut convié à un effort budgétaire important afin de faire face à la réalité économique de la province, ce qui oblige à revoir nos opérations et nous recentrer sur les initiatives en lien direct avec notre mission et notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Dans ce contexte, chaque établissement est sollicité pour contribuer à l'effort budgétaire, avec des cibles à atteindre et des surplus à identifier.
- **Gestion des mesures et allocations** : Plusieurs mesures (15157, 15171, 15241, etc.) furent réévaluées pour optimiser la répartition des ressources selon les besoins réels des établissements.
- **Plafond de dépenses** : Instauration de limites pour les investissements et le budget MAO, avec une centralisation des demandes et une pause sur certaines dépenses jusqu'à nouvel ordre.

2. Organisation et gestion des ressources humaines

- **Plan d'effectif révisé** : Ajustements des postes selon les besoins observés, validation des coûts et redépôt officiel du plan modifié.
- **Gestion des postes vacants** : Analyse des postes non pourvus, notamment dans les services centraux, et réflexion sur le recrutement et la répartition des effectifs.
- **Application des conventions collectives** : Impact sur la tâche des enseignants et sur l'attribution des postes de soutien en classe, avec une attention particulière à l'attraction et à la rétention du personnel.

3. Soutien aux établissements et accompagnement

- **Support en cas de situation particulière** : Mise en place d'accompagnements ou prise de décisions pour éviter l'aggravation des déficits et soutenir les établissements dans leurs ajustements.
- **Répartition des ressources selon les besoins** : Priorisation des établissements avec des défis particuliers, notamment pour le soutien en classe et les mesures d'aide.

4. Projets prioritaires et innovations

- **Projets à prioriser** : Analyse de projets pour déterminer les dépenses prioritaires et les efforts à fournir pour ces initiatives notamment au niveau des outils numériques et innovations :
 - **ATLAS** : Logiciel de recrutement avancé pour automatiser et accélérer le processus d'embauche.
 - **COBALT** : Application mobile pour la gestion des plans d'urgence dans les écoles.
 - **Lexibar** : Achat regroupé d'une licence perpétuelle pour optimiser les coûts.

5. Communication et gestion du changement

- **Préparation des messages** : Communication à destination du CCG et des employés, anticipation des messages à livrer à la population, gestion des changements.
- **Transparence maîtrisée** : Volonté d'agir avec professionnalisme, d'être transparent sans créer de panique inutile, et de prendre des décisions réfléchies en équipe vu le contexte budgétaire plus complexe.

6. Relations avec le ministère et partenaires externes

- **Consultations et validations** : S'assurer que nos décisions budgétaires sont en adéquation avec les orientations gouvernementales.

7. Composition et fonctionnement du CRR

- **Mise à jour des membres** : Actualisation annuelle de la composition du comité, avec mention des nouveaux membres et des rôles spécifiques (droit de vote, observateurs, prise de notes).
- **Organisation des rencontres** : Organisation de rencontres thématiques pour favoriser la réflexion et la prise de décision, notamment dans l'élaboration de plan d'action pour faire face aux défis rencontrés en 2024-2025.

Résumé

L'année scolaire 2024-2025 fut marquée par une gestion proactive et collective des enjeux majeurs : adaptation aux contraintes budgétaires, optimisation des ressources humaines, soutien ciblé aux établissements, priorisation des projets, intégration d'outils innovants, et communication stratégique pour accompagner le changement.

COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES (CERE)

Mandat du comité

Tel que décrit dans l'article 193.7 de la LIP, le comité d'engagement pour la réussite des élèves a pour fonctions :

- d'élaborer et de proposer au centre de services scolaire un plan d'engagement vers la réussite, conformément à l'article 209.1 (réalisé);
- d'analyser les résultats des élèves et de formuler des recommandations au centre de services scolaire sur l'application du plan d'engagement vers la réussite approuvé par le centre de services scolaire (en cours);
- de promouvoir, auprès des établissements, les pratiques éducatives, incluant celles en évaluation, issues de la recherche et liées aux orientations du plan d'engagement vers la réussite (en cours);
- de donner son avis au centre de services scolaire sur toute question relative à la réussite des élèves (en cours).

Activités 2024-2025

- Suivi de l'avancement des travaux du PEVR toute l'année plus spécifiquement :
 - présentation de l'offre de service des ressources éducatives
- Analyse du sondage sur la connaissance des différents parcours scolaires possibles pour les élèves
- Suivi de la Chaire de recherche Conexa (Chaire de recherche sur les contextes éducatifs au service des apprentissages et du bien-être)
- Travail sur la promotion des pratiques éducatives efficaces

ANNEXE 7 - RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS



**Comité de parents
du CSSRS**

**Bilan de la présidence du comité de
parents du Centre de services scolaire de
la Région-de-Sherbrooke**

2024-2025

Le comité de parents

Le comité de parents est formé d'un représentant parent et d'un substitut de chacun des établissements primaires et secondaires du centre de services scolaire, élus en assemblée générale des parents de chaque école avant le 30 septembre de chaque année, ainsi que d'un parent et d'un substitut du *Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)*.

Il a pour fonctions de donner son avis sur tout sujet servant à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire, tout en transmettant les besoins des parents. Il favorise la participation des parents en éducation aux moyens de formations et en soutenant les parents des écoles. Le comité est aussi consulté par le centre de services scolaire sur un grand nombre de sujets portant sur l'organisation des services et leur déploiement, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Rencontres

Le comité de parents (CP) a tenu 8 rencontres régulières durant l'année 2024-2025.

Séance régulière

- 9 octobre 2024
- 13 novembre 2024
- 11 décembre 2024
- 15 janvier 2025
- 19 février 2025
- 16 avril 2025
- 14 mai 2025
- 11 juin 2025

Fonctions du comité de parents

Loi sur l'instruction publique (LIP), art. 192

1° de valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du centre de services scolaire;

2° de proposer au centre de services scolaire des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;

3° de proposer au centre de services scolaire des moyens destinés à favoriser les communications entre les parents et les membres du personnel de l'école;

4° de promouvoir la participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;

5° de transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

6° d'élaborer, avec le soutien du centre de services scolaire, et de proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;

7° de donner son avis au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles, sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire, de même que sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

Dossiers traités

Au cours de l'année, le Comité de parents a traité les dossiers suivants :

- Élections aux comités de parents
- Présentation du suivi du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR)
- Rencontre avec le directeur général du CSSRS
- Rafranchissement des logos et de l'identité visuelle du comité
- Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026
- Élaboration d'une stratégie pour la mémoire organisationnelle du comité
- Présentation des changements en lien avec le chantier de l'organisation scolaire
- Présentation du nouveau projet de géolocalisation pour le transport scolaire
- Participation à la campagne de sensibilisation du CSSRS « *La civilité, on ne devrait pas avoir à y penser* »
- Lettre aux députés et maires de la région pour sensibiliser aux retards dans le projet de l'école D
- Sensibilisation sur les bris de services de plus en plus courants pour les brigadiers
- Refonte complète du fonctionnement avec le CSSRS pour le remboursement des frais de déplacement et les demandes de fournisseurs
- Élection au CA des membres parents des districts C et D
- Solidarité avec le mouvement citoyen **Uni-es pour l'école** qui rassemble des acteurs de tous les milieux scolaires ainsi que les citoyens inquiets pour le réseau de l'éducation au Québec
- Attribution par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) de la distinction posthume du prix de l'Ordre de la FCPQ à Mathieu Demers pour son engagement et sa passion dans les instances d'implication parentale
- Soulignement du départ de Michèle Boudreau après 17 ans d'implication parentale

Résolutions adoptées

Résolution CP20242025-01

Tiré du procès-verbal du 13 novembre 2024

Les membres du comité demandent qu'une résolution soit faite concernant le chantier de l'organisation scolaire

Le comité de parents demande au CSSRS un suivi sur le chantier de l'organisation scolaire, notamment les résultats de l'an passé, l'évolution des travaux en cours et l'échéancier lors de sa prochaine rencontre (11 décembre 2024).

Résolution CP20242025-02

Tiré du procès-verbal du 19 février 2025

Il est proposé que le comité de parents se dote d'un comité ponctuel pour la rédaction d'une lettre ouverte qui sera adressée aux députés et aux ministres provinciaux concernés de la région ainsi qu'aux médias. Une copie conforme sera envoyée aux acteurs des autres paliers gouvernementaux ainsi qu'à la FCPQ. Date limite du 24 février pour l'envoi à l'exécutif et du 3 mars pour l'envoi officiel. L'essence de la lettre présentée au comité le 19 février doit être respectée.

Résolution CP20242025-03

Tiré du procès-verbal du 19 février 2025

Il est proposé de moderniser le logo du comité de parents avec la graphiste recommandée par le CSSRS au coût de 150\$.

Résolution CP20242025-04

Tiré du procès-verbal du 19 février 2025

Le comité de parents fait la réservation de 5 entrées et de 5 chambres d'hôtel au tarif préférentiel offert par la FCPQ pour l'activité nationale annuelle ayant lieu le 31 mai 2025 : le bien être, la clé de la réussite. Une allocation de 75\$ par personne est offerte par le comité de parents.

Résolution CP20242025-05

Adopté par courriel le 3 avril 2025

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE l'Ordre de la Fédération est la plus haute distinction de la Fédération et que chaque comité de parents peut proposer un parent de son centre de services scolaire au comité de sélection qui attribuera l'Ordre de la Fédération à un parent annuellement ;

ATTENDU QUE les qualités exceptionnelles récompensées par l'Ordre de la Fédération sont le leadership et l'implication soutenue et de grande qualité ;

ATTENDU QUE Mathieu Demers est une source d'inspiration pour les autres parents dans la défense et la promotion des droits et des intérêts des parents ;

ATTENDU QUE Mathieu Demers a contribué de manière significative, marquante, originale et durable dans les instances de participation parentale ;

IL EST PROPOSÉ par Michèle Boudreau, appuyé par Mélissa Lauzé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du comité de parents

DE proposer la candidature de Mathieu Demers au comité de sélection à l'Ordre de la Fédération pour l'année 2025.

Résolution CP20242025-6

Adopté par courriel le 7 juillet 2025

L'annonce surprise du gouvernement de procéder, en fin d'année scolaire, à des compressions budgétaires sans précédent a beaucoup fait réagir, autant les citoyens, le personnel que les directions d'écoles.

De ses propres mots, le ministre de l'éducation a dit qu'il « ne peut pas garantir que chaque élève va avoir tout ce dont il a besoin. ». Cet aveu est inquiétant : il n'est donc plus question uniquement de demander une saine gestion aux écoles. C'est une décision idéologique.

Le gouvernement Legault écrivait pourtant dans son propre Guide général de financement que « L'éducation constitue le meilleur investissement pour favoriser la prospérité et le bien-être des Québécois et garantir l'égalité des chances, et ce, tant sur le plan individuel que sur le plan social et collectif. »

Le comité de parents du Centre de service scolaire de la Région de Sherbrooke demande au gouvernement d'honorer ses propres paroles et de reculer sur ses mesures de compressions qui affecteront les services aux élèves. Qui plus est, le comité de parents demande que le gouvernement revienne à ses priorités d'origine. Que la CAQ réinvestisse dans le réseau afin d'adresser les lacunes occasionnées par des décennies de coupures et d'austérité, tout en tenant compte de l'inflation et de l'explosion des coûts dans tous les secteurs.

À cet égard, il est proposé:

- Que le comité de parents du CSSRS prenne part à la mobilisation contre les compressions budgétaires en collaboration avec les autres regroupements qui partagent nos inquiétudes et nos valeurs
- Que le comité de parents du CSSRS se dote d'un comité mobilisation qui pourra mettre en branle des actions de mobilisation et collaborer aux actions des autres regroupements, que ce soit au niveau régional ou provincial.

Formation

Le comité de parents a offert quelques formations :

- *Héro en 30!*
- *L'anxiété chez les enfants de 2 à 18 ans* avec Dre Nadia Gagner.

Ainsi que plusieurs webinaires offerts aux parents avec la collaboration de la Fédération des comités de parents (FCPQ).

Le comité de parents dans les médias

Durant la dernière année, le Comité de parents a discuté avec plusieurs médias.

- Radio-Canada (télévision, radio et web)
- TVA
- La Tribune
- Noovo

Le comité exécutif

La préparation des rencontres du Comité de parents ne se fait pas seule. Les membres du comité exécutif sont précieux pour préparer des rencontres qui répondent aux enjeux du moment.

Présidence	Mathieu Demers*
Vice-présidence	Jonathan Therrien*
Secrétaire	Anouk Duquette Dépatie
Trésorerie	Yves Côté
Comité de transport	Karl Lavoie
Comité communication	Mélissa Lauzé
Comité de formation	Jonathan Therrien et Sonia Bilodeau
Comité de consultation	Sara Beaudoin et Marianne Mondon
Comité mobilisation	Jonathan Therrien
Délégué 1 à la FCPQ	Jonathan Therrien
Délégué 2 à la FCPQ	Dorine Moineau

* À la suite du décès de Mathieu Demers en novembre, Jonathan Therrien assure l'intérim, puis obtient le poste de présidence à la rencontre du mois de décembre. Dorine Moineau est élue au poste de vice-présidence au même moment.

Parents au Conseil d'administration 2024-2025

Les membres parents du conseil d'administration qui ont siégé durant l'année sont :

District A	Sonia Bilodeau
District B	Valérie Gagnon
District C	Philippe Grenier
District D	Étienne Paradis
District E	Katerine Roy

**Merci à tous les parents qui assistent tous les mois aux rencontres
du Comité de parents et qui participent activement aux
discussions et à la transmission de l'information dans leurs
milieux.**

Votre implication est essentielle!

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2025-2026.



Jonathan Therrien
Président du comité de parents
2024-2025

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

*Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke*

Québec  
 